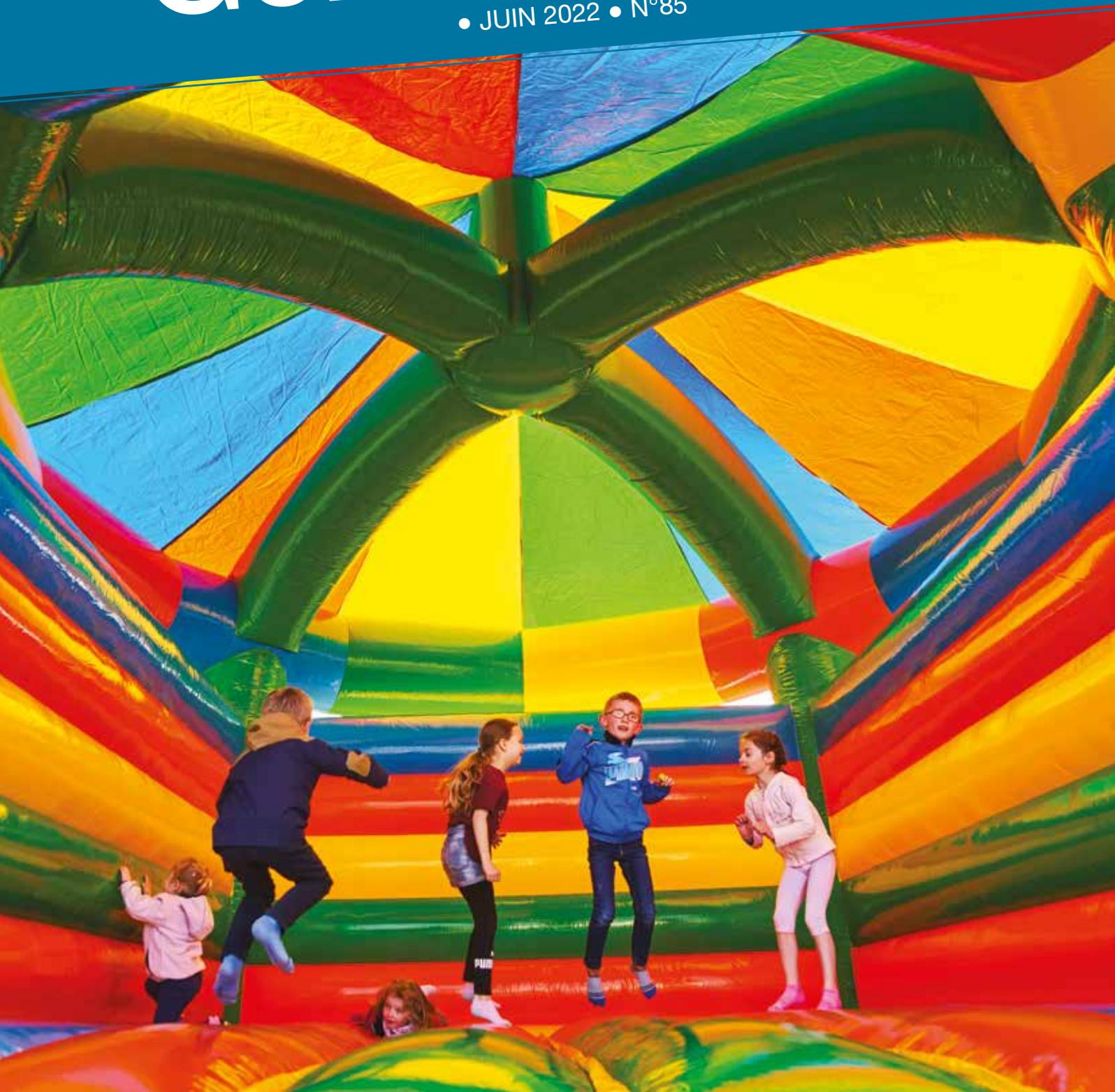


# Gerstheim *Info*

• JUIN 2022 • N°85



## • Vie Municipale

Convention avec  
la Police Municipale p.5

## • Manifestations

13 juillet 2022 :  
Retour en fanfare du  
feu d'artifice ! p.29

## • Associations

Gymnastique rythmique :  
En route pour les  
Championnats de France ! p.34

# ● Rétrospective



Inauguration du parcours sensoriel - 14 mai 2022



Fête du printemps - 27 mars 2022



Cérémonie du 8 mai 2022



Cérémonie du 8 mai 2022



Préparation de nichoirs par le CMJ pour le parcours sensoriel



Cérémonie du 8 mai 2022

## Le mot du **Maire**



*Chères Gerstheimois, chers Gerstheimois,  
Chères habitantes, chers habitants,*

*En ce début du mois de juin, nous sommes toujours autant terrifiés par la souffrance du peuple Ukrainien qui subit, depuis le 24 février dernier, les conséquences d'une invasion injustifiée de leur pays. Cette guerre absurde (comme toutes les guerres) est le résultat d'une action préméditée par le dirigeant russe, paranoïaque et nostalgique de l'ancien bloc soviétique. Le combat des Ukrainiens est le nôtre; ils se battent pour la démocratie, mais également pour notre liberté. Espérons vivement que les dirigeants du « Monde Libre » arrivent à trouver, par la voie diplomatique, une issue à cette situation tragique.*

*Les coûts des matières premières et des énergies ne cessent d'augmenter eu égard à la pénurie et aux désordres consécutifs de la crise du Covid et à la guerre. Une fois de plus, nous continuons à maîtriser notre budget communal. Nous avons décidé au mois d'avril de n'augmenter aucun taux d'imposition au niveau communal ainsi qu'au niveau de l'intercommunalité. Nous continuons à désendetter notre village tout en réalisant de nombreux investissements destinés à améliorer la vie de chacun et à embellir notre village.*

*Dans les prochaines semaines, nous poursuivrons la rénovation de notre éclairage public de la rue du Général de Gaulle en passant les 46 luminaires à un éclairage LED plus performant. Nous réaliserons pour certaines lampes, une économie d'énergie de plus de 70 %. Cet investissement rejoint le programme d'économie d'énergie sur l'éclairage engagé depuis 2014 avec déjà plus de 253 luminaires LED installés. A côté de cela, nous renouvelons au fil de l'eau, nos luminaires dans nos bâtiments communaux pour les remplacer également par de l'éclairage moins énergivore. A ce jour, le périscolaire est le dernier bâtiment équipé de cette manière.*

*Au moins de juin, les travaux de réhabilitation de l'ancien moulin vont pouvoir démarrer par la phase de curage/démolition pour certains éléments, avant le début des principaux travaux, en septembre. Ce bâtiment, une fois rénové, satisfera à la réglementation énergétique de niveau Bâtiments Basses Consommations (BBC). En plus de cela, nous avons fait le choix d'équiper le bâtiment d'une chaudière biomasse à granulés. Ce type de chauffage, nous permet d'accéder à une énergie renouvelable et accessible localement en ayant de très faible émission de gaz à effet de serre.*

*J'ai aussi eu le plaisir d'accueillir le recteur d'académie Olivier Faron. Nous avons pu échanger sur la thématique du bilinguisme en examinant la situation locale au Groupe scolaire de Gerstheim, mais également évoquer l'enseignement immersif avec ABCM, sans oublier le centre multilingue qui va se construire au moulin. Après ce temps d'échange, nous nous sommes rendus au Groupe Scolaire pour une visite de la classe ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire), classe ouverte à Gerstheim depuis le mois de septembre 2021. Olivier Faron, nous a assuré qu'il n'y aurait pas de fermeture de classe dans notre groupe scolaire à la rentrée 2022.*

*Continuons à nous protéger et restons prudents...*

*Bel été à vous.*

*Votre Maire,  
Julien Kogler*

## ● Sommaire

● **Rétrospective** p. 2

● **Édito** p. 3

● **Vie Municipale** p. 4-8

● **Environnement** p. 9-10

● **Manifestations** p. 11-13

● **Jeunesse** p.14-18

● **Seniors** p.19-20

● **Carnet** p. 21

● **Vos élus délibèrent** p. 22-26

● **Espace d'expression** p. 27

● **Vie paroissiale** p. 28

● **Vie Associative** p. 29-34

● **Grand Ried** p. 35

● **Chez nos voisins** p. 35

Nous distribuerons le prochain Gerstheim Info le **10 septembre 2022**. Si vous souhaitez faire paraître un article, veuillez nous faire parvenir vos éléments le **25 juillet 2022** au plus tard à : [mairie@gerstheim.fr](mailto:mairie@gerstheim.fr)

**Directeur de publication :**  
Julien Koegler

**Comité de rédaction :**  
Joëlle Wohlschlegel, Sébastien Schueber, Audrey Frindel, Sabrina Bronner, Cathy Schwebel

**Conception et mise en page :**  
Julie Ulrich

**Crédit photo :**  
Gilles Gay, Didier Hamonier, Rémy Klipfel, Renée Spinner, Eric Starck

**Impression :**  
Imprimerie Kocher - Rosheim



## Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi : 8h/12h - 14h/18h

**Mardi : 8h/12h**

Mercredi : 8h/12h - 14h/18h

Jeudi : 8h/12h - 14h/18h

Vendredi : 8h/12h - 14h/18h

Mairie de Gerstheim - 1 rue Reuchlin - 67150 Gerstheim  
Tél. 03 88 98 30 20 - [mairie@gerstheim.fr](mailto:mairie@gerstheim.fr) - [www.gerstheim.fr](http://www.gerstheim.fr)  
*Retrouvez-nous aussi sur Facebook ! @VilledeGerstheim*

## BIENVENUE AUX NOUVEAUX ARRIVANTS !

Merci de vous signaler à la mairie :

- Si vous vous installez à Gerstheim (n'oubliez pas d'apporter votre livret de famille),
- Si vous déménagez dans une autre commune,
- Si vous partez en maison de retraite ou Ehpad,
- Pensez également à vous inscrire sur la liste électorale de Gerstheim.

## CITYALL L'APPLICATION CITOYENNE

Conjointement à l'installation du nouveau panneau électronique par la société LUMIPLAN, Gerstheim vous propose une nouvelle application participative citoyenne : «CityAll».

CityAll, c'est l'application idéale pour rester connecté à l'information de Gerstheim !

Cette application offre une large palette de fonctionnalités afin d'enrichir les échanges entre la commune et ses habitants.

Vous pourrez participer à la vie locale en signalant, suggérant ou encore félicitant les actions proposées par la commune.

Via les notifications, vous serez avertis immédiatement des événements à ne pas manquer !



Vous êtes une association, un commerce, un professionnel de santé et vous souhaitez apparaître dans l'application Cityall ?

Contactez directement la Mairie à : [mairie@gerstheim.fr](mailto:mairie@gerstheim.fr)



Téléchargez gratuitement **CityAll**  
puis sélectionnez votre ville



## ● Vie Municipale

### BETTY COLLIN - AGENT COMPTABLE

Betty Collin est notre nouvelle agent comptable depuis le début du mois d'avril. Elle intervient en remplacement de Cédric Heuer. Native de Bindernheim, elle vit à Sundhouse avec sa famille. Diplômée en comptabilité et gestion, Betty a occupé les fonctions de gestionnaire comptable référente de l'inventaire pour la Mairie de Sélestat pendant 4 ans.

Betty aime être en contact direct avec le public et souhaite acquérir de nouvelles connaissances.



### SERGE SIGWALT - SERVICE TECHNIQUE

Serge Sigwalt a intégré l'équipe du service technique début mai en remplacement de Serge Sauer. Originaire d'Osthouse, Serge vit à Gerstheim depuis 2008 avec sa femme.

D'opérateur de production à coordinateur logistique, Serge a évolué dans la société de chimie « Dow » à Erstein depuis 1990. Suite à des problèmes de santé, il a décidé de faire une reconversion professionnelle et de participer à la vie de notre village.



**MUTUALISER  
SES FORCES  
POUR MIEUX  
PROTÉGER LES  
HABITANTS !**

### CONVENTION AVEC LA POLICE MUNICIPALE ENTRE GERSTHEIM ET ERSTEIN

Depuis plusieurs années, des conventions lient la ville d'Erstein aux villes de Hipsheim, Ichtratzheim, Nordhouse, Osthouse et Schaeffersheim visant à permettre des interventions de la police municipale d'Erstein sur leurs territoires communaux dans ses domaines de compétences afin de faire respecter la réglementation.

Les conseillers municipaux de Gerstheim ont délibéré pour autoriser le Maire à signer la convention avec une attention particulière sur les **incivilités civiles**, **routières** et **environnementales** mais particulièrement : le **stationnement**, la **vitesse**, le **respect du voisinage** par l'application des arrêtés municipaux en matière de bruit et d'utilisation des équipements - le **dépôt illégal** de déchets - tout en y intégrant une fonction de conseil afin de faire des propositions de réglementation en cas de problèmes spécifiques.

Leur intervention se fera à raison de 5 heures par semaine avec un équipage de deux agents.



### CÉRÉMONIE CITOYENNE

**Enfin la majorité !**

Un groupe de jeunes Gerstheimois s'est réuni pour une cérémonie citoyenne, événement durant lequel Monsieur le Maire a pu évoquer un petit cours d'éducation civique, et leur a remis leur carte d'électeur.



### FAISONS TOUS PREUVE DE CIVISME, PENSONS À NOS VOISINS !

Les travaux nécessitant l'usage de matériels motorisés sont à effectuer uniquement les jours ouvrables de 7h à 20h et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h. Cette réglementation est valable pour les tondeuses à gazon, l'entretien des espaces verts, les scies circulaires, les tronçonneuses, les nettoyeurs à haute pression.

- Il est interdit de faire du feu dans les jardins ou dans la nature. Vous avez la possibilité de déposer vos déchets verts et branchages à la déchèterie de Boofzheim.
- Chacun est responsable de l'entretien de son trottoir (balayer, enlever les herbes folles...)
- Respectez les horaires et voisinages des lieux publics (city stade, places de jeux...), mais également dans vos propriétés (piscine, basket, barbecue..).

### BORNE À VÊTEMENTS

Comme vous avez pu le constater, nos conteneurs à vêtements n'étaient plus en fonction pour des soucis d'étanchéité. Pour pallier les désagréments, nous mettons en place des conteneurs de collecte de vêtements en aérien. Vous pouvez dorénavant déposer des vêtements, du linge de maison, des chaussures, des jouets, de la vaisselle incassable (casseroles, moules à gâteaux...). Ces bornes seront placées sur le parking du Bois Fleuri à côté des conteneurs à verre.



### L'AVENTURE CONTINUE...



Le 18 mai dernier, nous avons appris avec beaucoup d'émotion, que Noah Wintenberger avait obtenu la médaille d'or au niveau régional du concours des meilleurs apprentis de France dans le domaine de l'électricité.

Son résultat exceptionnel de 19,6/20, lui permet de décrocher une place pour l'épreuve nationale qui aura lieu mi-juin à Lons Le Saunier.



### HYGIÈNE CANINE

Si vous possédez un chien, vous avez l'obligation de ramasser les crottes de votre animal lors de vos promenades quotidiennes, sinon vous encourez une amende de 35 €.

Plusieurs distributeurs de sachets sont à votre disposition dans les rues du village. Merci à tous les propriétaires responsables qui font preuve de civisme et d'hygiène en utilisant ces dispositifs, car les déjections peuvent être porteuses de maladies.

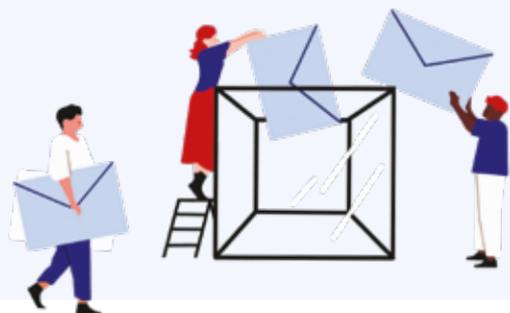


### INSTALLATION DE RUCHES DANS LA FORÊT DU RUHORT

La Commission environnement s'est réunie et a décidé que 15 ruches, appartenant à Pascal Sidot, apiculteur domicilié à Gerstheim, seraient installées dans la forêt du Ruhort.

L'endroit est calme et parfait pour nos petites butineuses qui pourront œuvrer en forêt ou dans les champs voisins.

D'autres ruches devraient suivre prochainement pour atteindre le nombre de 40.



### ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 2022

Les prochaines élections législatives auront lieu les dimanches 12 et 19 juin 2022.

Lors des élections législatives, les électeurs français inscrits sur les listes électorales élisent les députés pour un mandat de 5 ans.

### MODE DE SCRUTIN

Les députés sont élus au suffrage universel direct, au scrutin majoritaire à 2 tours et par circonscriptions. La durée du mandat des députés est de 5 ans (sauf dissolution de l'Assemblée nationale).

### DÉLAIS D'INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les inscriptions sur les listes électorales pour pouvoir voter aux élections des législatives se sont terminées : **mercredi 4 mai 2022** pour les inscriptions en ligne et **vendredi 6 mai 2022** pour les inscriptions en mairie.

### NOUVEAUTÉ !

En quelques clics, vous pouvez vérifier si vous êtes bien inscrit sur la liste électorale ou donner procuration. Rendez-vous sur : [www.elections.interieur.gouv.fr](http://www.elections.interieur.gouv.fr)

### BUREAUX DE VOTE OUVERTS DE 8h À 18h en continu

#### Bureau de vote n°1 :

Salle des Fêtes, 17 rue du Général de Gaulle

Rues concernées : Albert Schweitzer, Alsace, Impasse d'Aquitaine, Anjou, Artisanat, Bartholdi, Bourgogne, Bretagne, Brigade Alsace Lorraine, Canal, Champagne, Château, Commerce, Cure, Division Leclerc, Ecluse, Eglise, Erstein, Fabrique, Général de Gaulle, Général Koenig, Henri Loux, Industrie, Juifs, Lachter, Limousin, Lorraine, Mont Ste Odile, Normandie, 30 Novembre, J.F. Oberlin, Osthouse, Parachutistes, Picardie, Pierres, Poitou, Provence, Reuchlin, Rhin, Ried, Roussillon, Sand, Vergers.

#### Bureau de vote n°2 :

Groupe Scolaire *les Cigognes*, 1 rue des Cigognes

Rues concernées : Anémones, 1<sup>ère</sup> Armée, Beethoven, Bord du Rhin, Chopin, Cigognes, Daubensand, Dordogne, Forêt Noire, Iris, Jonquilles, Koechlin, Lilas, Maire Wust, Moulin, Mozart, Muguet, Muriers, Myosotis, Narcisses, Pâquerettes, Pervenches, Primevères, Printemps, Redoute, Roseaux, Schwanau, Tulipes, Violettes, Vivaldi, Vosges, Weinfeld, Wodli, Zorn.



**N'oubliez pas de vous munir obligatoirement d'une pièce d'identité pour aller voter !**

### UNE ACTION SOLIDAIRE POUR L'UKRAINE

#### Un grand élan de solidarité de la part de nombreux Gerstheimois !

Un appel aux dons avait été lancé début mars pour aider les Ukrainiens. Vous avez été nombreux à répondre, en ramenant des denrées alimentaires, des produits d'hygiène, du matériel pour bébé, du matériel médical et divers équipements. Tout ce matériel a été trié à l'espace association par l'animation jeunesse, la MJC, le Conseil municipal des jeunes et des bénévoles Gerstheimois. Une fois mis en cartons, les dons ont été préparés pour leur acheminement vers diverses associations. Le matériel médical a été chargé en camionnette et ramené à l'association Promoukraina découverte par Madame Kubach, Gerstheimoise. Le reste des dons a été ramené à la protection civile à Strasbourg sous la houlette de Carine Paproki du SAJ, avec l'aide de Marie-Jeanne et Gilles Gay et le renfort de quelques personnes du périscolaire. **Lors du dernier Conseil municipal, une minute de silence a été respectée pour témoigner de notre soutien et une subvention de 1 000 € a été versée grâce au Fond d'Action Extérieur des Collectivités Territoriales. Un grand merci à vous tous !**



### INAUGURATION DU PARCOURS SENSORIEL

Le parcours sensoriel a été inauguré le samedi 14 mai 2022. C'est le résultat d'un projet mené par le Conseil municipal des jeunes.

Pour s'inspirer, les jeunes ont tout d'abord visité le sentier pieds nus d'Erstein. Ensuite ils ont choisi les matières sur les conseils de Cannopterre, puis la taille et le nombre de bacs. Pour le lieu, ils souhaitaient un endroit calme et naturel et à la fois facile d'accès pour le bien-être de tous. C'est pour cela que le parcours de santé a été choisi. Les jeunes ont créé un logo avec une cigogne car la forêt du parcours de santé s'appelle le Storchenest.

Pour le nom du parcours, la réflexion s'est orientée vers les cinq sens de l'être humain :

- La vue : les fleurs et l'observation de la nature.
- L'ouïe : l'écoute des chants d'oiseaux.
- L'odorat : les plantes qui dégagent chacune une odeur.
- Le toucher : la découverte des différentes matières dans les bacs.

- Le goût : la dégustation lors du verre de l'amitié.  
Le parcours a donc été nommé :  
**« Parcours sensoriel aux pieds de la nature ».**  
Pour aller plus loin dans leur projet, des panneaux ont été réalisés pour la description de certaines matières présentes dans les bacs mais également la création de quiz, charade et rébus sur le thème de la nature ainsi que la mise en place de nichoirs à oiseaux offerts par la LPO. Et ce n'est pas fini, ils ont déjà d'autres idées pour compléter ce parcours. Alors venez vite le découvrir ! Rendez-vous au parcours de santé, à vos marques, déchaussez-vous, prêts, partez... !



## ● Environnement

### VISITE AU JARDIN DE NICOLE

Membre de l'association Parcs et Jardins d'Alsace, le **Jardin de Nicole** a le plaisir d'ouvrir le jeudi 16 juin et sur rendez-vous durant toute la saison. Rendez-vous au 5A rue du Général de Gaulle à Gerstheim. Réservation par téléphone au 06 63 90 48 06.

Vous trouverez d'autres jardins ou parcs à visiter dans la brochure déposée à la mairie ou sur le site internet [www.alsace-jardins.eu](http://www.alsace-jardins.eu) des "itinéraires jardin" y sont proposés.

En ce qui concerne le **Jardin de Nicole** vous découvrirez un vaste verger d'antan ouvert sur le Ried, festonné de massifs de rosiers et de vivaces de toutes saisons, évoluant au fil des années et abritant une faune secrète et laborieuse en éco-système équilibré.



### ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

**Vous aussi, faites du bien à votre jardin, dés-herbez sans pesticides !**

Des alternatives à l'utilisation de produits phytosanitaires existent :

- Tondre le gazon moins court, utiliser des jachères fleuries.
- Accepter quelques herbes folles.
- Pailler le pied des arbustes et des massifs afin de limiter la pousse des indésirables.
- Désherber à la main.
- Privilégier des espèces plus robustes, nécessitant moins d'entretien.
- Associer différentes espèces entre elles pour renforcer la résistance aux maladies.
- Préférer des espèces locales, car elles sont mieux adaptées.

- Recourir à des moyens de lutte biologique comme le purin d'orties ou la bouillie bordelaise, les décoctions (de thym, de fougère, de rhubarbe, d'ail...).

- Recycler et composter.
- Déposer les restes de produits chimiques entamés ou périmés à la déchèterie.



### BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS VERTS

Une pratique polluante pour l'environnement et toxique pour la santé. **CETTE PRATIQUE EST INTERDITE.**

En effet, au-delà des possibles troubles de voisinage (odeurs, fumée) et des risques d'incendie, le brûlage à l'air libre des déchets verts émet d'importantes quantités de polluants, dont des particules qui véhiculent des composants cancérigènes.

#### Le saviez-vous ?

Brûler 50 kg de végétaux à l'air libre rejette autant de polluants qu'un parcours de 18 000 km avec une voiture essence ou 6 000 km avec une voiture diesel.

Brûler ses végétaux produit jusqu'à 900 fois plus de particules fines qu'un trajet de 20 km jusqu'à la déchèterie.

Une contravention de 450 € peut être dressée à un particulier qui brûle ses déchets verts (article 131-13 du nouveau code pénal).

#### Les bonnes alternatives pour vous et votre jardin :

Privilégions des solutions alternatives comme le compostage, le broyage et le paillage.

Avec le compostage, éliminez les tontes de pelouse et le feuillage. Avec le broyage de vos petits et gros branchages, vous disposerez de paillage pour vous faciliter la vie au jardin. Cela vous évitera des allers-retours en déchèterie.

Retrouvez toutes nos astuces avec le hashtag #jardin sur [www.smictom-alsacecentrale.fr](http://www.smictom-alsacecentrale.fr)

## BIODÉCHETS

### UN GESTE DE TRI ENCOURAGEANT, ENCORE EN PROGRESSION

Le SMICTOM d'Alsace Centrale réalise régulièrement des caractérisations afin d'analyser en détail les poubelles collectées et connaître leur composition. Le bilan démontre des résultats encourageants en matière de tri des emballages, mais il reste encore une marge de progression en matière de biodéchets.

#### Le contenu du bac gris

Du côté du contenu du bac gris, il reste toujours 43 % de biodéchets en Alsace Centrale, ce qui correspond à 60 kg par an par habitant. Ces déchets pourraient être évités. Il y a notamment 12 kg par an par habitant de gaspillage alimentaire, c'est-à-dire des aliments jetés non consommés, complets ou sous emballage, ce qui représente 150 € par personne en moyenne (source ADEME). Pour les autres, il serait préférable de les composter ou de les trier vers les bornes d'apport volontaire biodéchets. Trier vos biodéchets contribue à la fabrication d'une énergie verte et locale et les composter vous permettra de produire votre propre engrais. Tout naturellement ensuite, ces gestes vous permettront de réduire la quantité de déchets présents dans votre bac gris.

En ce qui concerne la borne biodéchets, sachez qu'il vous est possible, tout au long de l'année, de récupérer des sacs krafts ou un bioseau si vous n'en possédez pas encore en mairie, ou en déchèterie.

#### Un beau chemin parcouru pour les biodéchets

À Gerstheim, la quantité de biodéchets par an par habitant est de 25 kg, le but étant d'atteindre en moyenne les 31 kg. Le résultat est donc positif. Bien que la production de déchets ait augmenté en Alsace Centrale en 2021, le SMICTOM d'Alsace Centrale tient à féliciter les usagers de Gerstheim des efforts de tri fournis et les remercie d'avance de continuer ainsi. Il y a encore un petit bout de chemin à faire pour s'améliorer en matière de tri. S'il y a le moindre doute sur le tri d'un déchet en particulier, n'hésitez pas à vous rendre sur le site du SMICTOM d'Alsace Centrale à l'adresse suivante [www.smictom-alsacecentrale.fr](http://www.smictom-alsacecentrale.fr), rubrique « Bien trier ». Vous pouvez également contacter le SMICTOM via le compte Facebook.



#### Fondamentaux du tri

Les emballages destinés au bac jaune ne doivent pas être emboîtés les uns dans les autres ni mis dans un sac ! Cela empêche leur tri et leur valorisation. Ils doivent impérativement être mis en vrac pour pouvoir être séparés correctement selon leur matière.

## CARACTÉRISATION DU BAC GRIS 2021



#### EN ROUTE VERS 2023 !

En janvier 2023 seront mises en place les nouvelles consignes de tri nationales « Tous les emballages et les papiers se trient ». Grâce à cela, les usagers pourront trier davantage d'emballages (pot de yaourt, films, barquettes...) et réduire de manière conséquente le contenu de leur bac gris.

## ● Manifestations

### » RETOUR SUR...

**REPAIR-CAFÉ**  
Samedi 26 mars



### 163 KG DE DÉCHETS ÉVITÉS !

L'accueil a été fait par Antoine, membre de l'association Project'III, à l'Espace Loux le samedi 26 mars 2022. Il avait pour mission d'enregistrer tous les appareils et ustensiles défectueux avant de les faire passer entre les mains des techniciens présents.

Antoine et ses 14 collègues de l'association Project'III ont permis entre 10h et 17h de sauver plus de 163 kg de matériel sur un total de 214 kg présentés (49 objets). Ce qui représente un taux de sauvetage de 76,5 %.

La journée était basée sur l'échange et le conseil aux particuliers.

Les membres de cette association étaient très satisfaits du bilan et ont déjà annoncé qu'ils reviendraient l'an prochain à Gerstheim.



### » RETOUR SUR...

**MARCHÉ DE PÂQUES**  
Dimanche 27 mars



### MARCHE SOLIDAIRE POUR L'AFD67

La Commission communale santé publique, bien-être en partenariat avec le Comité des fêtes et les associations locales ont organisé la marche solidaire lors de la fête du printemps.

300 marcheurs ont participé à ce premier événement, dont 200 qui ont fait le dépistage du diabète, organisé par l'Association des diabétiques du Bas-Rhin. Un chèque de 1500 € a été remis à la Présidente, Christiane Damge, par l'ensemble des organisateurs. En complément, certaines associations gerstheimois ont également versé un don pour un montant global de plus de 800 €.



# AGENDA

ÇA SE PASSE À GERSTHEIM !

JUIN



**Samedi 4 et dimanche 5 juin**  
PÉTANQUE JUMELAGE



**Samedi 18 juin**  
FÊTE DE L'ÉTÉ  
📍 Étang de pêche  
🕒 18h  
Organisée par l'AAPPMA

»voir page 29



**Dimanche 12 juin**  
1<sup>ER</sup> TOUR  
DES ÉLECTIONS  
LÉGISLATIVES



**Samedi 18 juin**  
FÊTE DES FAMILLES  
📍 Maison de retraite  
🕒 12h

»voir page 19

»voir page 7



**Jeudi 16 juin**  
VISITE AU JARDIN  
DE NICOLE  
📍 5A rue du Gén. de Gaulle  
📅 Tout le reste de la saison  
sur RDV au 06 63 90 48 06



**Samedi 18 juin**  
RÉCITAL D'ORGUE  
📍 Église St-Denis  
🕒 20h  
Organisé par les Amis de  
l'Orgue Kern

»voir page 31

»voir page 9



**Vendredi 17 juin**  
FÊTE DU PÉRISCOLAIRE  
📍 Périscolaire  
🕒 19h



**Dimanche 19 juin**  
2<sup>ÈME</sup> TOUR  
DES ÉLECTIONS  
LÉGISLATIVES

»voir page 7



**Samedi 18 juin**  
SPECTACLE DE DANSE  
FÊTE DES PÈRES  
📍 Salle des Fêtes  
🕒 18h et 20h  
Organisé par le  
Cercle Saint-Denis



**Vendredi 24, Samedi 25  
et Dimanche 26 juin**  
100<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE  
DE L'ASG

»voir page 30



**Dimanche 26 juin**  
SPECTACLE DE FIN  
D'ANNÉE DE LA GR  
📍 Espace Multisports  
🕒 15h  
Organisé par la MJC

»voir page 34



## ● Manifestations



### JUILLET



**Vendredi 1<sup>er</sup> juillet**

**KERMESSE  
DES ÉCOLES**

📍 Groupe scolaire



**Mercredi 13 juillet**

**FÊTE NATIONALE  
Bal champêtre - Feu d'artifice**

📍 Parking du gymnase  
⌚ 14h animations enfants  
⌚ 20h bal champêtre

»voir page 29



**Vendredi 15 juillet**

**DON DU SANG**

📍 Salle des fêtes  
⌚ 17h-20h



### SEPTEMBRE



**Vendredi 9 septembre**

**DON DU SANG**

📍 Salle des fêtes  
⌚ 17h/20h



**Kilbe 17 & 18 septembre**

**KILBE - FÊTE DU VILLAGE**

📍 Parking salle des fêtes

»voir page 29



**Dimanche 18 septembre**

**COURSE DE GERSTHEIM**

📍 Parking salle des fêtes

»voir page 29



**Dimanche 25 septembre**

**MARCHÉ AUX PUCES**

⌚ 6h - 19h

»voir page 31

### ÉCOLE MATERNELLE



#### La moyenne section bilingue de l'école maternelle continue d'explorer le monde !

A pied, les petits écoliers se sont rendus à « La passion des minis » à Obenheim, pour promener, brosser et caresser des poneys ! Malgré la météo capricieuse ce jour-là, les petits aventuriers ont pu passer une partie de la matinée avec de beaux compagnons à quatre pattes ! Un magnifique moment en pleine nature !

Les moyens bilingues de maîtresse Julie ont également visité la « Savonnerie de la Forge » de Gerstheim. Après une visite de la boutique et du laboratoire, ils ont pu façonner de petits savons à offrir aux mamans pour la fête des mères ! Nous sommes ravis d'avoir participé à cet atelier « savon », très adapté aux maternelles (et aux plus grands !). Un grand merci pour les conseils, l'accueil, et les explications de Stéphanie, gérante de la boutique ! De nombreuses sorties sont encore au programme jusqu'à fin juin pour ces élèves bilingues, de quoi éveiller ces écoliers qui aiment « l'école du dehors », chère au cœur de leur enseignante, Julie Braun.

#### Nos projets « Nature »

Au mois de mai, les classes de PS/GS bilingues ont planté des herbes aromatiques dans des jardinières. Ils en prennent soin chaque jour.

Les grands ont pu découvrir le nouveau parcours sensoriel dans la forêt de Gerstheim, après avoir fait le tour du parcours de santé. Les petits le découvriront le mois prochain.

Une sortie à la ferme AGF de Rhinau est prévue fin juin pour clôturer notre belle année scolaire.



### ASSISTANTES MATERNELLES

Les assistantes maternelles du village très dynamique ont participé à la marche solidaire du diabète. Si vous avez besoin d'un mode de garde pour vos enfants, vous trouverez leurs coordonnées auprès du Relais Petite Enfance de votre secteur mais également sur l'application CityAll du village (si vous êtes assistante maternelle et que vous ne figurez pas sur l'application, veuillez prendre contact avec la mairie).



## ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE



### Planète rire

Les élèves du CE2/CM1 de M<sup>me</sup> Crusot et M<sup>me</sup> Sperandio ont vécu une belle semaine de cirque qui s'est terminée par un spectacle à la salle des fêtes.

Acrobaties, jonglages, clowneries... rires, sourires, tel était le programme de cette semaine qui a fait le plaisir des enfants et des parents venus nombreux les applaudir.



### Réserve naturelle nationale de l'île de Rhinau

La classe des CM2 de M<sup>me</sup> Schoenfelder a visité la Réserve naturelle nationale de l'île de Rhinau le jeudi 28 avril. Thomas, l'animateur du Conservatoire d'Espaces naturels ALSACE, les a guidés pendant 3h dans ce magnifique endroit qui fête cette année ses 30 ans !

Expérience inoubliable en prélude aux 4 jours à La maison de la Nature de Muttersholtz ...

**VILLE EN SELLE**  
Régler pour le climat

**Ville en Selle**  
est de retour en  
**Alsace Centrale !**

Du 20 juin au  
10 juillet 2022

Téléchargez  
l'application  
Ville en Selle !

Google Play Store icon, Apple App Store icon

The advertisement features a photograph of a man and a young girl riding bicycles together. The man is wearing a helmet and a dark shirt, and the girl is wearing a blue helmet and a colorful patterned shirt. They are riding on a paved path with trees and a white building in the background.

### A VOS VÉLOS, PRÊTS, PARTEZ !

L'objectif du challenge «Ville en Selle», est de rouler le plus possible à vélo en équipe. Grâce à l'application Ville en Selle, les participants peuvent enregistrer les distances parcourues par GPS et les créditer directement à leur équipe et à leur commune. Le territoire avec le plus de kilomètres cumulés remporte le challenge !

## COLLÈGE

### Un printemps riche de projets au collège de Gerstheim !

#### Des projets linguistiques

Une semaine des langues vivantes était organisée du 4 au 8 avril. Au programme, le « St Patrick's day » tous en vert, la venue d'acteurs anglophones, des rencontres et des échanges avec des citoyens américains ou une conférencière du conseil de l'Europe.



#### Des projets citoyens et solidaires

En ce moment, le collège participe au défi « j'y vais » pour promouvoir les mobilités durables. Cette année encore, le collège était inscrit au concours de collecte textile organisé par la SMICTOM. Merci à la crèche et à l'école maternelle pour leur contribution !

#### Des projets et concours scientifiques

Une centaine d'élèves a participé au concours de SVT « le Bios », dans le cadre duquel les élèves soutiennent un projet humanitaire : en physique-chimie un grand concours de cristaux, tout l'établissement a voté pour définir les vainqueurs. Lors de la semaine des mathématiques, les élèves ont participé à divers concours : *Mathématiques sans frontières, La course aux nombres, Pangéa...*



#### Des projets artistiques

Avec l'organisation en arts plastiques d'une grande lessive sur le thème de « l'ombre portée » à laquelle adultes et élèves de l'établissement ont participé ou encore l'intervention des musiciens de « Jazzin Tranlation » en Education Musicale.



#### Concert de la chorale

Vendredi 20 Mai, la chorale du Collège de Gerstheim s'est produite en concert au lycée agricole d'Obernai. Le travail effectué toute l'année durant l'option Chant Choral a été mis en valeur lors d'une représentation regroupant la chorale du collège, l'option musique du Lycée Freppel d'Obernai et le chœur des employés de l'ENA/INPS sous la baguette de Mme Bourriquet. La soirée fut joyeuse et le public enchanté à l'instar d'une spectatrice ravie :

« On ressort de la salle le sourire aux lèvres et des airs plein la tête ! Quelle alchimie entre des lycéens pleins d'assurance et doués d'une maîtrise musicale et des collégiens pleins d'énergie et d'envie. Les chansons se succèdent sans qu'on se rende compte du temps qui passe, comme si tous ces chanteurs avaient su créer une bulle musicale, si nécessaire en ces moments de trouble. »



PÉRISCOLAIRE



FAIRE GARDER VOTRE ENFANT

Périscolaire / Accueil de loisirs  
Les Cigognes,  
1 rue des Cigognes  
Tél : 03 88 68 29 15  
periscolaire.gerstheim@  
cc-erstein.fr

Le périscolaire « Les Cigognes » accueille des enfants âgés de 3 à 11 ans et dont les parents résident en priorité, sur le territoire de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein.

L'accueil des enfants se fait sur 3 périodes :

- PÉRISCOLAIRE : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11h20 à 13h45 et de 16h à 18h30
- Mercredis (hors vacances scolaires) de 8h à 18h30
- Accueil de loisirs sans hébergement du lundi au vendredi de 7h45 à 18h15.

Pour toute information vous pouvez contacter  
Sabrina BRONNER - Responsable éducatif du Site périscolaire et extrascolaire de Gerstheim.



ACCUEIL DE LOISIRS DU PRINTEMPS 2022

**Du 11 au 14 avril 2022**

Au programme de la première semaine, les Gaulois étaient tous là pour préparer les jeux olympiques. Les enfants ont pu fabriquer les masques de gaulois, les maillots pour les équipes et même les médailles !

Dès le mardi, nous avons accueilli Aurélie avec sa magnifique jument Lasta (qui signifie hirondelle en Slave) afin de faire découvrir aux enfants la médiation équine et ses bienfaits. Les enfants ont pu la brosser, la laver, lui donner à manger et surtout la caresser tout au long de la journée. Nous remercions chaleureusement Aurélie pour cette belle découverte. Si vous êtes intéressé, vous pouvez la contacter Equilibre chez Lyly au 06 42 35 40 41 ou par mail [equilibrechezlyly@laposte.net](mailto:equilibrechezlyly@laposte.net)

Sous un beau soleil, le mercredi, les Gaulois ont pu s'entraîner au gymnase pour le grand jour des Olympiades prévu le vendredi. Le jour J les Antibiotix et les Fantastix ont pu s'affronter dans les épreuves olympiques préparées par notre équipe d'animation. La pause déjeuner était un barbecue pour le plus grand plaisir des enfants, ce repas a été préparé par Choucroutegarnix. Ce sont les Fantastix qui ont emporté ce tournoi sur le score de 4-3, score très serré mais tous les enfants étaient vainqueurs et avaient plein de souvenirs en tête !

**Du 19 au 22 avril 2022**

Une semaine remplie d'aventures encore ! Un programme bien chargé et riche en émotions avec séances d'éveil et de motricité au gymnase le mardi, découverte en avant-première du parcours sensoriel et balade à vélo de 19 km aux alentours de Gerstheim le mercredi, un super quizz sportif en forêt avec chasse aux œufs le jeudi et enfin la visite du château du Hohlandsbourg avec des énigmes le vendredi ! Le soleil était présent toute la semaine, que du bonheur ! Suite au prochain numéro !

L'équipe d'animation remercie sincèrement tous les participants à nos vacances de printemps.



**ANIMATION JEUNESSE FDMJC ALSACE** Secteur Gerstheim/Rhinou

**L'animation jeunesse a proposé différentes activités lors des vacances d'avril**

Enfin les masques ont pu être jetés et nous avons pu profiter des vacances plus légères au niveau des protocoles sanitaires !

Une bonne vingtaine de jeunes a pu se défouler lors d'un tournoi au city d'Obenheim, mais aussi avec de la danse ou des jeux en forêt.



» Tournoi de foot au City d'Obenheim

Ils ont également pu discuter des sujets d'actualités (harcèlement, dépendance, drogues, comportements à risque...) lors de temps d'échanges à l'animation jeunesse mais aussi lors d'une journée de sensibilisation en partenariat avec la Maison de Protection des Familles de Strasbourg.

À l'occasion de cette journée de prévention, ils ont pu ramener une belle coupe lors du tournoi de tennis de table organisé à Erstein avec le CD67TT.

Les jeunes ont pu rencontrer Nathalie et Christelle de la Mission Locale d'Erstein lors d'une après-midi à Obenheim pour réfléchir et discuter sur la thématique de l'orientation grâce à des petits jeux en équipe.

Les petits chefs cuisiniers ont pu s'amuser à confectionner différentes recettes et répondre à des quizz. L'atelier cuisine aura lieu les mercredis après-midi : 2 fois par mois à partir du mois de mai. (Pour ceux qui souhaitent se rajouter au groupe cuisine, contacter Carine).



» Tournoi de tennis de table à Erstein avec le CD67TT

Le foot salle reprend les vendredis soirs (pour ceux qui souhaitent se rajouter au groupe, vous pouvez contacter Carine).

Lors de la pause méridienne au collège de Gerstheim, Carine intervient avec sa malle de jeux de sociétés les lundis et les mardis.

L'animation jeunesse finalise actuellement son tract de l'été qui je l'espère séduira les jeunes... Au programme : sortie baignade, vélo, forêt, city stade, sensibilisation, construction de cabane, olympiades, graff, visite culturelle et artistique, découverte et sensations fortes !

» **POUR TOUS RENSEIGNEMENTS** sur l'Animation Jeunesse et les Ateliers des mercredis (cuisine, nature, jeux...). N'hésitez pas à contacter **Carine** au **06 79 12 56 25**



» Tournoi « Just dance »



» Loup garou improvisé



» Journée bowling cinéma



» Balade nature et des sens au parcours sensoriel conçu par le CMJ

## EHPAD LE MANOIR

### Conseil de la Vie Sociale : scandale ORPEA

Le Conseil de la Vie Sociale (CVS) est une instance consultative avec des représentants des familles, des résidents, du personnel et du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Il se réunit 3 fois par an. Lors du dernier CVS, le 8 avril 2022, la présidente, M<sup>me</sup> Steimer et le directeur, M. Daviau, ont voulu savoir quel avait été le ressenti des résidents et des familles concernant le scandale Orpéa. Les représentants des familles et des résidents soulignent d'emblée qu'il n'y a pas de comparaison possible avec notre établissement. Ils ne se sentent pas concernés et ne sont pas inquiets car ils savent que la bienveillance est au cœur des pratiques de l'établissement.

Les familles et les résidents sont conscients que l'établissement ne recherche pas le profit puisqu'il s'agit d'un établissement public géré par le CCAS de Gerstheim.

En réaction à ce scandale, la Direction avait, en début d'année, communiqué avec l'ensemble des familles et proposé des rencontres en cas de besoin, dans un souci d'écoute et de transparence.

M<sup>me</sup> Folmar, infirmière coordinatrice, souligne, néanmoins, que pour les futures admissions, elle ressent plus d'appréhension lors de la visite initiale. Il faudra, encore plus que d'habitude, veiller à la bonne instauration d'un lien de confiance les premières semaines du séjour.

## TÉLÉASSISTANCE POUR NOS SENIORS

Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2019, le Centre Communal d'Action Sociale de Gerstheim et Présence Verte (MSA) sont partenaires. Ce qui permet aux seniors de Gerstheim de bénéficier d'un tarif préférentiel pour l'équipement de la téléassistance à domicile. Toute personne équipée bénéficie d'un crédit d'impôt de 50 %. Le dispositif installé (bracelet ou collier avec système d'appel) permettra d'alerter en cas de besoin les proches ou les services d'urgence. Pour plus d'informations, vous pouvez les contacter directement au 03 68 09 79 59.



### Animation

Dans une dynamique de réouverture de l'établissement vers l'extérieur, une chasse aux trésors de Pâques a été organisée pour les enfants des familles des résidents ainsi que ceux du personnel. Cette activité a rencontré un vif succès et a permis la formation d'équipes intergénérationnelles au sein desquelles chacun a pu participer aux différents ateliers.

### Les sorties ont repris :

- à pied, pour aller au temple le jeudi saint,
- à vélo pour arpenter les rues de Gerstheim,
- en minibus, pour aller au cinéma, au cirque, au musée Würth voir l'exposition « Bestia ».

Notre répertoire d'intervenants musicaux s'étoffe de plus en plus pour notre plus grande joie. Certains d'entre vous ont pu entendre l'un de nos concerts courant mars. Tout est prétexte à faire la fête...

En tant que bénévole, Solange répond toujours à l'appel. Entre autres, Sandra Seegwald l'a rejointe pour dispenser des séances de Reiki.



## ● Seniors

### Travaux d'aménagement au 3<sup>ème</sup>

Depuis mars, l'EHPAD, aménage une partie du troisième étage jusqu'ici inutilisée. Le chantier consiste à doter l'établissement d'une salle de réunion, d'un bureau pour l'animatrice, de vestiaires ainsi que plusieurs espaces de stockages.

L'établissement a ouvert ses portes en 1995 et n'était pas médicalisé à l'origine. Depuis, la résidence est devenue EHPAD. L'effectif, en adéquation avec le niveau de dépendance des résidents, a fortement augmenté depuis 15 ans. Les normes réglementaires ont également été renforcées tant au niveau de la qualité de vie au travail, qu'au plan de la sécurité incendie.

Les travaux permettront d'aménager un vestiaire à destination du personnel féminin et un pour le personnel masculin. Chaque vestiaire sera équipé de casiers en nombre suffisant, de douches et de toilettes. Les vestiaires du personnel de cuisine sont installés, dans un espace dédié, à proximité des cuisines.

L'établissement ne dispose pas de salle de réunion pour l'équipe. Aujourd'hui, les rencontres se font dans un contexte particulièrement inconfortable, dans la salle de restaurant ou la véranda ce qui peut parfois interférer avec les activités des résidents. Le chantier prévoit, une salle de réunion, pouvant accueillir 19 personnes. Elle disposera d'un équipement de vidéo-projection et d'une kitchenette.



Un bureau sera aménagé, principalement pour l'animatrice qui effectue, aujourd'hui, ses tâches administratives et la préparation de ses activités, derrière la banque d'accueil. Le médecin coordonnateur et la psychologue, pourront également utiliser cet espace.

Les locaux de stockage actuels n'étant pas compartimentés, 5 espaces de stockage seront aménagés permettant le rangement des archives, du matériel d'animation, des produits d'entretien, des compléments alimentaires et des consommables médicaux.

Cet aménagement s'inscrit dans une logique de prévention du risque incendie par le cloisonnement des espaces de stockage et la détection automatique dans chaque espace.

Les travaux devraient se terminer en juin. Le coût prévisionnel des travaux est 208 000 € avec un financement de 166 000 € de la Collectivité Européenne d'Alsace.

## SÉJOUR 2022 « SENIORS EN VACANCES » À LA GRANDE MOTTE

La Grande-Motte est située dans le département de l'Hérault en région Occitanie. Proche de Montpellier, la Grande-Motte est à la fois une station balnéaire et un port de plaisance. La Grande-Motte est limitrophe d'Aigues-Mortes et du Grau-du-Roi, c'est également une des portes d'entrée de la Camargue, plus précisément de la Petite Camargue. Elle est liée à cet ensemble camarguais sur le plan paysager avec les étangs de l'Or et du Ponant mais également sur le plan culturel.

Ce séjour, organisé par la commune, en partenariat avec le CCAS de Gerstheim, l'ANCV et la Carsat, aura lieu du 1<sup>er</sup> au 8 octobre 2022. Comme toujours, des activités en plein air (balades, gym douce en plein, pétanque) alterneront avec des visites en autocar pour vous faire découvrir les différents quartiers de la Grande Motte, Montpellier, Manade et Sommières, le parc ornithologique du Pont de Grau, la cité médiévale d'Aigues-Mortes et promenade en mer, sans oublier les découvertes gustatives et les soirées animées !

Nous rappelons que ce séjour est proposé en priorité aux seniors de plus de 60 ans non imposables, afin que les personnes en situation plus fragile puissent partir en vacances.

Les inscriptions se font à la mairie de Gerstheim, n'hésitez pas à vous inscrire.

Prix du voyage (séjour en pension complète avec excursions) :

- 400 € pour les personnes imposables
- 220 € pour les personnes non imposables (soit 180 € de participation ANCV)

À rajouter : 1 excursion avec restaurant le 1<sup>er</sup> jour, l'assurance annulation, la taxe de séjour et le prix du transport en autocar.



## ● Carnet

### NOCES DE DIAMANT (60 ans)

04.08.2022 Jeanne RUDYJ et Michel GIBOULOT

### NOCES D'OR (50 ans)

01.07.2022 Nicole BLIEKAST et Roger-Marc BRIVADY

16.09.2022 Rosemarie STICH et Ivan KIDJOSI

29.09.2022 Odette DUBA et Michel LABOURDETTE

### ANNIVERSAIRES

02.07.2022	Hélène KLINGLER	80 ans
08.07.2022	Charlotte BALL	90 ans
12.07.2022	Jean Pierre GERBER	80 ans
17.07.2022	Marie Joséphine KOCH	100 ans
18.07.2022	Lily VETTER	85 ans
29.07.2022	Bernard OBERST	80 ans
03.08.2022	Marie-Claire BOSSERT	80 ans
04.08.2022	Monique LARRAS	90 ans
04.08.2022	Yvette VALAMBRAS	95 ans
15.08.2022	Marguerite BOHN	85 ans
16.08.2022	Jean PAUL	80 ans
18.08.2022	Emile PFISTER	80 ans
19.08.2022	Yvonne BRET	85 ans
30.08.2022	Charles WITZ	80 ans
06.09.2022	Jacqueline VOEGEL	85 ans
08.09.2022	Marie-Anne BROTEAU	80 ans
14.09.2022	Madeleine ESTNER	90 ans
17.09.2022	Paulette STADELWIESER	90 ans
18.09.2022	Jacqueline REIST	90 ans
22.09.2022	Eliane SCHWAAB	80 ans
22.09.2022	Rosa ZIEGLER	85 ans
29.09.2022	Charles VOLTZENLUGEL	80 ans
29.09.2022	Hubert HEILBRONN	85 ans

### MARIAGE

Léa IACAZZI et Luca TASSERA	19.03.2022
Emilie ZELMEUR et Sébastien OFFNER	27.03.2022
Patricia BACCONNIER et Patrick GEYER	13.04.2022
Sabine DELAMOTTE et Philippe FRINDEL	22.04.2022
Joëlle BARTH et Julien TOUSSAINT	30.04.2022
Sandrine LAMBERT et Fabrice JACQUEMIN	30.04.2022

### NAISSANCES

Lisa DELAMOTTE	07.03.2022	11 rue des Lilas
Louis LALLEMANT	21.03.2022	3 rue du Roussillon
Louane VELTEN MUNOZ	30.03.22	5 rue Vivaldi
Antoine BUCKEL	26.04.2022	4 rue d'Alsace
Raphaël VOGEL	17.04.2022	8 rue des Tulipes
Jenny KISTLER	21.04.2022	14 rue des Myosotis
Adam K/BIDI	27.04.2022	43 rue du Gén. de Gaulle
Diego PASTOR	02.05.2022	21 rue Mozart

### DÉCÈS

Christian BERTSCH	28.03.2022
René BAPST	01.04.2022
Claude EHRET	07.04.2022
Paul ARBOGAST	19.04.2022
Antonia HIDALGO PERSONAT	30.04.2022



### Une naissance à Gerstheim !

Trop pressé de rencontrer ses parents, Antoine est né à domicile le mardi 26 avril 2022 à 22h20 rue d'Alsace à Gerstheim. C'est un beau bébé de 52cm et 3,380 kilos.

Les contractions ont commencées à 4h du matin, mais étaient bien espacées et pas encore trop douloureuses. Nous sommes quand même allés vérifier chez la sage-femme afin de pouvoir nous organiser. Les contractions n'étaient pas très fortes et le travail n'avait pas encore commencé. C'est le soir que tout est allé très vite : après avoir couché notre petit dernier qui va avoir 2 ans, les contractions se sont intensifiées. On a préféré appeler le SAMU car même le bain ne soulageait pas la maman et le trajet en voiture jusqu'à l'hôpital nous paraissait insurmontable.

20 minutes après avoir contacté le SAMU, le bébé est arrivé dans la salle de bains, accueilli par son papa et sa mamie infirmière. Les pompiers sont arrivés quelques minutes après la naissance du bébé. Les 2 grands frères étaient dans leur chambre, le plus grand (16 ans) a pu venir souhaiter la bienvenue à son petit frère et le plus jeune (22 mois) ne s'est même pas réveillé !

Toute la famille est ravie d'accueillir ce petit garçon, y compris sa sœur qui n'était pas à la maison à ce moment là.

Félicitations à toute la famille ! Bienvenue au petit gerstheimois Antoine !

## Séance du 7 février 2022 ● Conseillers en fonction : 23 ● Présents : 18

**La séance est ouverte à 20h sous la présidence de M. le Maire et en présence de tous les conseillers municipaux en fonction à l'exception de Sandrine KLEIN qui a donné procuration à Dominique FICHAUX, Cathy SCHWEBEL qui a donné procuration à Sabrina BRONNER, Joëlle ESTNER qui a donné procuration à Patricia LUFT, de Steve JECKO qui a donné procuration à Hubert SPRAUL, de Xavier GIROD qui est arrivé au point n° 6 et de Marta CHATAIGNEAU.**

### TAUX DE LA TAXE D'AMENAGEMENT POUR LES ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES : MODIFICATION DE LA DELIBERATION DU 08 NOVEMBRE 2021

Par délibération DCM2021-52 du 08 novembre 2021, les conseillers avaient fixé le taux de la taxe d'aménagement pour les zones UX, IAUXb et IIAUX à 5 %.

Dans le cadre du contrôle de légalité, cette délibération a fait l'objet d'un recours gracieux par Madame la Préfète du Bas-Rhin en date du 03 janvier 2022 au motif que la délibération ne respectait pas les nouvelles dispositions du décret du 04 novembre 2021 puisqu'elle définissait des zonages du PLU sans indication des références cadastrales. Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité : maintient sa décision d'instaurer sur l'ensemble des zones d'activités du territoire communal et liste les parcelles concernées par leurs références cadastrales.

### AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION DE MUTUALISATION DE LA CHAUDIERE ENTRE L'EHPAD ET LE MULTI-ACCUEIL DE GERSTHEIM

Dans le cadre du programme de construction du multi-accueil « Les Libellules » à Gerstheim en 2004 à proximité de l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) « le Manoir », il a été convenu de mutualiser la chaufferie et la cuisine. Le chauffage de la maison de retraite est assuré par une chaufferie mutualisée appartenant à la Communauté de communes du Canton d'Erstein. Il appartient de fixer les conditions de mutualisation et les obligations respectives des parties et d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention avec le Président de la Communauté de communes. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le Maire à signer la convention qui précise que les frais de fonctionnement sont répartis entre la commune et la Communauté de communes en fonction des index relevés sur les compteurs et les frais d'investissement sont répartis à 50 % entre les 2 partenaires à la convention.

### RAPPORT A L'ASSEMBLEE DANS LE CADRE DU DEBAT SUR LA PROTECTION COMPLEMENTAIRE DES AGENTS

L'ordonnance n°2021-175 du 17 février 2021 relative à la protection sociale complémentaire impose l'obligation d'organiser un débat dans les 6 mois suivant le renouvellement général des assemblées délibérantes sur les garanties apportées à leur personnel en matière de protection sociale et dans cette attente obligation d'organiser ce débat dans un délai d'un an à compter de la publication de l'ordonnance du 17 février 2021. La protection sociale complémentaire dans la Fonction Publique concerne d'une part les garanties santé (couverture des dépenses liées aux frais de santé) et d'autre part les garanties prévoyance (couverture du demi-traitement en cas d'incapacité de travail, indemnisation en cas d'invalidité et indemnisation en cas de décès). Après en avoir débattu, l'organe délibérant prend acte de l'ensemble des informations relatives à la Protection sociale complémentaire du personnel de la collectivité et considère que la mise en place de la Protection sociale complémentaire constitue un enjeu majeur pour le personnel que la collectivité entend poursuivre pour favoriser et encourager la protection sociale de son personnel.

### MAIN LEVEE AU DROIT DE RESOLUTION DE LA VENTE DU BIEN SITUÉ 25 RUE DE CHAMPAGNE

Monsieur le Maire informe les conseillers avoir été saisi par le notaire Me TRENS d'une demande de main levée de la résolution de la vente pour un bien. Or celui-ci est encore grevé au livre foncier, d'un droit à résolution de la vente et de l'interdiction de revente avant construction, inscrit le 18 mars 1998, au profit de la commune de Gerstheim. Le notaire sollicite la mainlevée de cette inscription. Les travaux de constructions ont effectivement été réalisés. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, donne main levée du droit à la résolution de la vente au profit de la commune de Gerstheim.

### MOTION QUANT AU MAINTIEN DU DROIT LOCAL DANS LE CALCUL DE LA DUREE ANNUELLE DU TRAVAIL EN ALSACE-MOSELLE

Le droit local alsacien-mosellan prévoit expressément le chômage de l'ensemble des jours fériés et garantit aux travailleurs deux jours fériés supplémentaires, le Vendredi Saint et la Saint-Etienne.

Nous, Conseil Municipal de Gerstheim, à l'unanimité : demandons : qu'il soit tenu compte du droit local en Alsace-Moselle et que soit respecté, dans le cadre du calcul de la durée annuelle du travail, le droit de nos agents aux deux jours fériés locaux supplémentaires que la durée annuelle de travail de nos agents soit fixée à 1 593 heures.

### RAPPORT DES COMMISSIONS ET DES STRUCTURES INTERCOMMUNALES

#### Commission affaires sociales et seniors

Sabrina BRONNER, Adjointe au Maire, indique que les membres ont étudié trois propositions de voyage et retenu le séjour à la Grande Motte du 1er au 8 octobre prochain.

Elle précise que le personnel de la maison de retraite est touché par le COVID mais que les visites des familles restent possibles. Le personnel est vigilant pour éviter de mettre l'établissement en difficulté.

La maison de retraite a rencontré des soucis avec son ascenseur mais l'installation d'un nouvel ascenseur a débuté. D'ici une quinzaine de jours ce deuxième ascenseur sera mis en service et il sera alors possible de moderniser le premier.

S'agissant de la restauration dans l'établissement, l'Alsacienne de Restauration a été retenue après mise en concurrence. C'est une restauration adaptée aux besoins des résidents qui devra utiliser à minima 20 % de produits bio et 50 % de produits labellisés (dans le cadre de la réglementation EGALIM).

Suite à l'affaire ORPEA, le Directeur de la maison de retraite a indiqué, lors de la réunion du conseil d'administration de l'établissement, que l'EHPAD de Gerstheim est un établissement communal à but non lucratif. Il y a à Gerstheim, 8 agents pour 10 résidents là où ORPEA a 6 salariés pour 10 résidents.

#### Comité des fêtes

Le comité des fêtes organise une fête de printemps le dimanche 27 mars avec la marche contre le diabète. Cette fête de printemps qui se déroule sous la forme d'un marché de Pâques se tiendra sur le parking du gymnase avec la participation des associations qui se chargeront de la petite restauration. La commission bien-être – santé tiendra un stand à l'occasion de cette marche et les conseillers municipaux seront sollicités.

#### Commission voirie – déplacements urbains

Philippe SCHAEFFER, Adjoint au Maire, rend compte de la réunion des membres de la commission voirie du 10 janvier dernier. Pour la rue de la Redoute, des améliorations ont été demandées au maître d'œuvre qui en prend compte. Les

## ● Vos élus délibèrent

travaux du SDEA relatifs à l'eau et à l'assainissement devraient débuter mi-mars et la mairie pourrait prendre le relais au mois de juin pour une finalisation des travaux début novembre. Orange doit encore effectuer les relevés et faire part de ses besoins afin de permettre au maître d'œuvre de rédiger les dossiers de mise en concurrence des entreprises.

La commande pour le chemin de la rue des Lilas – rue des Narcisses a été passée. Nous sommes en attente de la planification par l'entreprise retenue.

### **Commission environnement et développement durable – agriculture – fleurissement – cadre de vie**

Thierry WENDLING, précise qu'un Repair Café sera organisé le samedi 26 mars à l'Espace Loux.

### **Conseil Municipal des Jeunes**

Audrey FRINDEL, Adjointe au Maire, indique que les projets du CMJ suivent leur cours.

### **POINTS DIVERS**

Joëlle WOHLSCHLEGEL, Adjointe au Maire, précise qu'un nouveau panneau lumineux sera installé.

Comme chaque année, une rencontre de présentation du bilinguisme aux familles dont les enfants sont nés en 2019 sera organisée le samedi 26 février prochain.

A ce jour, environ 30 % des adresses sont fibrées et peuvent se raccorder. Il y a 4 semaines d'exclusivité pour la commercialisation par Orange avant que le marché ne s'ouvre aux autres opérateurs. Il y a donc une liberté de choix de l'opérateur.

Thierry WENDLING indique qu'il y a, à l'église, de gros soucis de chauffage. La chaudière est tombée en panne, alors qu'elle n'a que 8 ans et elle présente de gros défauts.

Monsieur le Maire indique que compte tenu du protocole sanitaire et des fermetures de classes, la Communauté de communes a accepté de ne pas facturer les absences

périscolaires des enfants pour le mois de janvier.

Monsieur le Maire remercie les conseillers municipaux qui ont participé à la distribution des paniers garnies. Les habitants ont apprécié la manière de distribuer et ils sont nombreux à avoir fait part de leur satisfaction pour le cadeau reçu.

La commune est toujours en attente du permis de construire pour le pôle médical. Une orthoptiste et une ostéopathe ont signé. Il reste encore 140 m<sup>2</sup> disponibles en duplex et il y a des professionnels de santé qui sont intéressés.

Monsieur le Maire a sollicité la Région Grand Est afin de connaître le montant des subventions susceptibles d'être allouées pour le projet de réhabilitation du moulin. A ce jour, il a été annoncé que la commune percevra une subvention de 200 000 € mais que le dossier de demande doit encore faire l'objet d'un examen complémentaire pour déterminer s'il peut être éligible à d'autres aides de la Région.

L'éclairage public connecté fonctionne mais il reste encore 45 lampes qui ne sont pas bien affectées et certaines ont un souci de connexion. Toutes les lampes en défaut sont à 100 %. Stéphane PITOIS va travailler sur l'éclairage public non rénové durant 15 jours pour le remplacement des ampoules défectueuses.

Monsieur le Maire informe que la police municipale n'est pas encore intervenue dans la commune car notre dossier est encore en cours d'examen.

Robert GASSER indique que les deux bornes à vêtements sont condamnées. Monsieur le Maire précise que Colthab ne souhaite plus collecter les vêtements car ils sont mouillés. Il faut avoir à l'esprit que les prestataires proposent tous d'installer trois bornes aériennes compte tenu de la taille de notre commune.

Monsieur le Maire et Sébastien SCHUEBER vont recevoir prochainement les présidents d'associations afin de faire le point sur leur bilan et leurs projets.

## Séance du 14 mars 2022 • Conseillers en fonction : 23 • Présents : 21

**La séance est ouverte à 20h sous la présidence de M. le Maire et en présence de tous les conseillers municipaux en fonction à l'exception de Pascal GRIMM qui a donné procuration à Julien KOEGLER, de Marta CHATAIGNEAU qui a donné procuration à Sabrina BRONNER, de Steve JECKO et Sandrine KLEIN tous deux arrivés au point n°3.**

### **AVIS SUR LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT INTERCOMMUNAL (PLHI)**

Le PLHI (Programme Local de l'Habitat intercommunal) est un document d'orientations de la Communauté de communes qui présente les principes et les objectifs de la collectivité en matière d'habitat et qui fait suite à la réalisation d'un diagnostic. Ce PLHi qui est valable pour 6 ans, doit être compatible avec l'ensemble des documents légaux d'aménagement du territoire (SCOTERS) et le PLU doit être compatible avec le PLHi.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, charge Monsieur le Maire transmettre la présente délibération à Monsieur le Président de la Communauté de communes du Canton d'Erstein.

### **AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'ACTE DE VENTE DES TERRAINS RUE DU GENERAL DE GAULLE POUR LA CONSTRUCTION D'UN POLE MEDICAL**

Par délibération du conseil municipal du 08 novembre 2021, les conseillers municipaux ont autorisé la signature d'un compromis de vente pour les parcelles situées dans l'emprise du pôle médical. Le permis de construire du pôle médical a été accordé le 7 mars 2022. A présent, il est possible d'envisager

la signature d'un acte de vente et il appartient aux conseillers municipaux d'autoriser la signature de cet acte tout en fixant les conditions et les caractéristiques essentielles. Il s'agit de céder à la SARL Maillat Promotion, ou toute personne physique et morale qu'il pourra se substituer, les parcelles cadastrées à Gerstheim : section H n° 1249 d'une superficie de 14,53 ares section H n° 1277 d'une superficie de 2,22 ares section H n° 645 d'une superficie de 0,90 ares section H n° 820 d'une superficie de 1,71 are soit au total 19,36 ares pour l'édification d'un pôle médical ne comportant pas de logements et destiné à accueillir uniquement des professionnels de santé même en cas de cession ultérieure des lots. Le prix de la vente est celui fixé par accord des parties à savoir 394 240 € TTC (soit 328 533,33 € HT) étant précisé que France Domaine l'avait évalué à 378 000 € TTC (315 000 € HT). Le Conseil Municipal, AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'acte de vente avec la SARL Maillat Promotion ou toute personne physique et morale qu'il pourra se substituer pour les parcelles cadastrées à Gerstheim aux conditions énoncées ci-dessus.

### **RAPPORT DES COMMISSIONS ET DES STRUCTURES INTERCOMMUNALES**

#### **Conseil Municipal des Jeunes**

Audrey FRINDEL, Adjointe au Maire, indique que les jeunes se sont retrouvés pour débroussailler une parcelle dans le parcours de santé pour pouvoir y réaliser le sentier pieds nus. Les agents des services techniques terminent le travail et la prochaine étape sera la pose des bacs avant de pouvoir y

## ● Vos élus délibèrent

installer les différents matériaux.

Les conseillers ont également participé à l'action solidaire pour l'Ukraine avec l'Animation Jeunesse en participant au tri des dons. Il y a eu 40 m<sup>3</sup> (20 m<sup>3</sup> de vêtements et 20 m<sup>3</sup> d'alimentaire et de produits de soins). Monsieur le Maire remercie toutes les personnes ayant participé au tri ainsi que la population pour les dons déposés à la Mairie, au groupe scolaire et à l'Animation Jeunesse. Il remercie Carine PAPROKI de l'Animation Jeunesse, Monsieur et Madame GAY ainsi que le CMJ.

A ce jour les besoins vestimentaires, alimentaires et de soin sont satisfaits mais il faut rester vigilant afin d'adapter notre dispositif d'aide aux besoins futurs.

Monsieur le Maire recommande également la prudence par rapport à l'accueil afin de l'assurer au mieux. Les familles ou personne qui souhaitent accueillir des réfugiés peuvent s'inscrire à la Mairie, à la CEA ou à la Préfecture. A ce jour, à Gerstheim, il y a 4 familles qui sont prêtes à accueillir dont une qui reçoit déjà une maman et son enfant. Celui-ci a été scolarisé au CM2. Une autre personne a accueilli sa sœur, sa nièce et sa mère. Au sein de la Communauté de communes, il y a une personne qui peut faire le lien avec les personnes accueillies pour la traduction.

### **Commission santé publique - bien-être et conseil municipal des jeunes**

Audrey FRINDEL, Adjointe au Maire, fait appel aux conseillers pour aider au marché de Pâques et la marche contre le diabète qui auront lieu le 27 mars prochain avec le concours du comité des fêtes. Le CMJ y tiendra un stand de vente de nichoirs avec la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux).

### **Commission vie associative et sportive**

Sébastien SCHUEBER, Adjoint au Maire, indique que les membres se sont retrouvés et ont statué sur les subventions des associations. Ce point fera l'objet d'une délibération lors du prochain conseil municipal.

### **Commission voirie – déplacements urbains**

Philippe SCHAEFFER, Adjoint au Maire, présente le projet d'aménagement de la rue de la Redoute. Les riverains sont invités à participer à une réunion publique de présentation et d'échange autour du projet communal d'aménagement. Le projet sera débattu avec les riverains afin de le faire évoluer. Il est prévu des trottoirs abaissés avec des trottoirs traversants aux intersections (rue Zorn, rue du Maire Wust), un cédez le passage à l'intersection de la rue Wodli et la conservation des stationnements consécutifs du même côté afin de limiter la vitesse. Le passage sur le pont sera réduit avec une priorité des véhicules venant du nord sur ceux du sud. Des panneaux de stationnement interdit hors case seront prévus. Lors de la réunion, une réflexion va être proposée aux riverains pour qu'ils puissent créer, sur leur parcelle, des stationnements accessibles depuis le domaine public.

L'entreprise SPEYSER a débuté ce jour les travaux d'eau et d'assainissement, par fonçage, pour le compte du SDEA. La

rue est barrée jusqu'à la rue Wodli mais l'accès des riverains à leur propriété reste possible. Puis les travaux concernant les réseaux secs suivront et enfin le revêtement avec les aménagements seront réalisés. Les travaux se dérouleront de mars à novembre.

### **Commission communication**

Joëlle WOHLSCHLEGEL, Adjointe au Maire informe les conseillers que l'application City All fonctionne bien et qu'elle sera complétée au fur et à mesure des retours des associations, des entreprises, des commerces et des nourrices agréées.

Monsieur le Maire lance un appel aux conseillers qui veulent aider au recensement des entreprises locales afin de les saisir dans l'application.

Le nouveau panneau lumineux a été installé mais il reste encore des travaux de finition à réaliser par l'entreprise (remplacement du bandeau et pose de pavés).

### **POINTS DIVERS**

Monsieur le Maire indique que la commission de sécurité a émis un avis favorable suite à la visite du groupe scolaire.

Il fait le point sur différents dossiers ou travaux en cours :

- Le nouvel ascenseur a été installé à la maison de retraite.
- Dans le cadre de la réhabilitation du moulin, la Région Grand Est a annoncé une subvention de 200 000 € et à ce jour, il s'agit de déterminer s'il est possible de bénéficier d'un soutien pour la reconversion des friches industrielles.
- Pour la collaboration avec la police municipale d'Erstein, nous attendons la réponse des élus d'Erstein.
- Le dossier de la ceinture verte a été présenté au bureau des Maires de la Communauté de communes. La commission environnement de la CCCE œuvre sur ce dossier afin d'uniformiser ou d'harmoniser les actions selon les règles des PLU de chaque commune.
- S'agissant du dossier de captage d'eau de l'Eurométropole sur la commune de Plobsheim, 90 % du ban communal de Gerstheim est concerné par l'aire d'alimentation avec non seulement le captage pour Plobsheim mais également celui de Gerstheim-Obenheim. Sur les 1 900 ha concernés par l'aire d'alimentation, une grande partie est localisée à Gerstheim et dans la moindre mesure Plobsheim, Osthouse, Nordhouse et Erstein.
- C'est la chaudière De Dietrich compacte, âgée de 8 ans, qui est en panne à l'Eglise catholique. L'assurance Dommages Ouvrages qui a été souscrite dans le cadre de la construction de l'Eglise a été sollicitée afin de trouver une solution à ce problème. Les lots suivants ont été appelés à savoir le gros-œuvre, le plancher chauffant, la chaudière, l'électricité, le bureau d'études ainsi que l'architecte.



La séance est ouverte à 20h sous la présidence de M. le Maire et en présence de tous les conseillers municipaux en fonction à l'exception de Sandrine KLEIN qui a donné procuration à Dominique FICHAUX, de Marta CHATAIGNEAU qui a donné procuration à Sabrina BRONNER, de Murielle HOENEN qui a donné procuration à Stéphane SCHNEIDER, de Hubert SPRAUL qui a donné procuration à Steve JECKO, de Patricia LUFT qui a donné procuration à Steve JECKO en application du décret n°2021-699 du 1er juin 2021 modifié par décret n°2022-352 du 02/03/2022 prescrivant les mesures générales nécessaires à la sortie de crise et de Joëlle ESTNER qui a donné procuration à Fabrice KUNTZ.

**VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS DE L'EXERCICE 2021**

**A. BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le compte administratif 2021 du budget principal de la commune, qui se résume comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	1 914 614,18 €	592 272,82 €
Recettes	3 519 386,12 €	1 184 693,39 €
Déficit	/	
Excédent	1 604 771,94 €	592 420,57 €
Excédent global de l'exercice	2 197 192,51 €	/

Monsieur le Maire ayant quitté la séance et le Conseil Municipal siégeant sous la présidence de Philippe SCHAEFFER, 1er adjoint au Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte le compte administratif 2021 du budget principal de la commune.

**B. BUDGET ANNEXE - LOTISSEMENT « LE MOULIN »**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le compte administratif 2021 du lotissement « Le Moulin » qui se résume comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	156 266,60 €	310 754,49 €
Recettes	591 157,98 €	154 487,89 €
Déficit	/	-156 266,60 €
Excédent	434 891,38 €	/
Excédent global de l'exercice	278 624,78 €	

Monsieur le Maire ayant quitté la séance et le Conseil Municipal siégeant sous la présidence de Philippe SCHAEFFER, 1er adjoint au Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte le compte Administratif 2021 du budget annexe du lotissement « Le Moulin ».

**VOTE DES COMPTES DE GESTION DE L'EXERCICE 2021**

**A. BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE**

L'exécution des dépenses et recettes relatives à l'exercice 2021, telle qu'elle résulte du compte de gestion établi par le Trésorier du Service de Gestion Comptable - (SGC) d'Erstein, est conforme au Compte Administratif 2021 de la Commune. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le compte de gestion 2021 de la commune.

**B. BUDGET ANNEXE - LOTISSEMENT « LE MOULIN »**

L'exécution des dépenses et recettes relatives à l'exercice 2021, telle qu'elle résulte du compte de gestion établi par le Trésorier du Service de Gestion Comptable- (SGC) d'Erstein, pour le lotissement « Le Moulin », est conforme au Compte Administratif 2021.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le compte de gestion 2021 du budget annexe du lotissement « Le Moulin ».

**AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2021**

**A. BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE**

Après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2021 dans les mêmes termes que le compte de Gestion 2021, le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'affecter les résultats 2021 de la commune de la manière suivante :

- affectation de l'excédent de fonctionnement, en section d'investissement, au compte 1068 « Excédent de fonctionnement capitalisé (recettes) de la somme de 604 771,94 € et en section de fonctionnement, au compte 002 « Excédent de fonctionnement reporté » (recettes) de la somme de 1 000 000 €
- affectation de l'excédent d'investissement, soit 592 420,57 € en section d'investissement, au compte 001 « Résultat d'investissement reporté » (recettes).

**B. BUDGET annexe - Lotissement « le moulin »**

Après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2021 dans les mêmes termes que le compte de Gestion 2021, Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'affecter les résultats 2021 du lotissement « le Moulin » de la manière suivante :

- affectation de l'excédent de fonctionnement, soit 434 891,38€ en section de fonctionnement au compte 002 « Résultat de fonctionnement reporté (recettes) »
- affectation du déficit d'investissement, soit 156 266,60 € en section d'investissement, au compte 001 « Déficit d'investissement reporté » (dépenses).

**VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2022**

Les conseillers avaient proposé de reconduire pour l'année 2021, les taux d'imposition en vigueur de 2016 à 2020 en matière de taxe foncière sur les propriétés bâties et de taxe foncière sur les propriétés non bâties.

Aussi, les taux des impôts en vigueur en 2021 étaient les suivants : taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 20,81 % taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 44,69 %. Il est proposé, aux conseillers, de ne pas augmenter les taux d'impositions applicables en 2022 et donc de les conserver à : 20,81 % pour la TFPB 44,69 % pour la TFPNB.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité : fixe les taux des contributions directes pour 2022 comme suit :

Contribution	Taux 2022
Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB)	20,81%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB)	44,69%

**VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2022**

Les membres de la commission finances se sont réunis le 23 mars 2022 au sujet de l'élaboration du projet de budget primitif de la commune pour l'exercice 2022. Le projet de budget 2022 est présenté par Philippe SCHAEFFER

**A. BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE**

Steve JECKO souhaite connaître l'impact de l'augmentation annoncée de la valeur d'indice sur les dépenses de personnel. Philippe SCHAEFFER répond qu'ils sont compris dans les crédits inscrits au chapitre 012 charges de personnel et frais assimilés.

Puis il relève, qu'à son avis, les crédits (3 000 €) pour les dépenses d'investissement pour des opérations de rénovations énergétiques des bâtiments communaux sont insuffisants alors qu'il y a une explosion des cours de l'énergie.

Monsieur le Maire répond qu'il s'agit d'une préoccupation des élus et indique que, par exemple, le terrain de foot, classé au niveau national, consomme pour sa part 48 000 watt heure. Avec une opération de relamping en LED on peut avoir 24 000 watt heure

## • Vos élus délibèrent

mais cela nécessite de s'interroger sur la nécessité de conserver le classement du terrain au niveau national.

Fabrice KUNTZ interroge sur la possibilité de remettre en service la centrale hydraulique du moulin car il y aurait un retour sur investissement en 8 ans. Selon ses explications et en application des textes votés par le Sénat, il ne serait plus nécessaire de réaliser une passe à poissons. Il précise que c'est un projet difficile qui ne se fera pas en deux ans mais dont il faut tenir compte lors de la rénovation du moulin.

Monsieur le Maire indique que ce projet tient à cœur des élus mais qu'il est nécessaire de réaliser 3 passes à poissons. Certes, il existe les textes votés par le Sénat mais il manque toujours les décrets d'application. Monsieur le Maire indique également qu'il y a la problématique des ragondins, espèce nuisible, qui déstabilisent les berges.

Thierry WENDLING complète en indiquant qu'il y avait un investisseur pour faire fonctionner cette turbine mais qu'il ne manquait que l'aval du Ministre de l'Ecologie. Il précise que cette idée de production électrique au moulin existe depuis 10 ans mais que l'évolution de la législation ne suffit pas pour passer à l'action.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 18 voix pour, 3 voix contre et 2 abstentions (en tenant compte des procurations), adopte le budget primitif 2022 de la commune, arrêté comme suit :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	3 482 800,00 €	3 482 800,00 €
Investissement	3 455 500,00 €	3 455 500,00 €
Total	6 938 300,00 €	6 938 300,00 €

### B. BUDGET annexe - LOTISSEMENT « LE MOULIN »

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité adopte le budget primitif 2022 du lotissement « Le Moulin », arrêté comme suit :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	632 157,98 €	632 157,98 €
Investissement	353 533,20 €	353 533,20 €
Total	985 691,18 €	985 691,18 €

### SUBVENTIONS 2022

Monsieur le Maire fait le point sur les propositions de la commission subventions qui s'est réunie le 22 février 2022 afin d'étudier la répartition des subventions pour 2022, au regard des critères prédéfinis.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal, décide d'attribuer les subventions.

### ETABLISSEMENT DE LA LISTE PREPARATOIRE DES JURYS D'ASSISES POUR 2023

En vue de l'établissement de la liste préparatoire des jurys d'assises pour l'année 2023, il appartient au Maire de procéder au tirage au sort, à partir de la liste électorale, d'un nombre de noms triple de celui fixé par l'arrêté déterminant le nombre de jurés, en l'occurrence 9 personnes. Ce tirage ne constitue que le stade préparatoire de la procédure de désignation des jurés, la liste définitive sera dressée au Tribunal de Grande Instance de Strasbourg par une commission spéciale dans les conditions prévues aux articles 262 et suivants du code de procédure pénale.

Les personnes suivantes ont été tirées au sort : Monsieur Paul FOISSET, Monsieur Damien KLEIN, Madame Christine WINOM, Madame Audrey MIRLEAU, Madame Nicole DUBOIS, Monsieur Jean Marie SPECHT, Madame Alice BRUGMANN, Madame Sophie DEUWILLE, Monsieur Michael BAUE. Ces personnes seront averties par courrier.

### RAPPORT DES COMMISSIONS ET DES STRUCTURES INTERCOMMUNALES

Commission santé publique - bien-être et conseil municipal des jeunes

Audrey FRINDEL, Adjointe au Maire, dresse le bilan de la marche de solidarité qui a rassemblé 288 marcheurs. De nombreux dépistages de glycémie ont été réalisés : 2 personnes avaient un taux très élevé mais sont mal suivies alors que 2 autres personnes n'étaient pas au courant de leur taux.

### Conseil Municipal des Jeunes

Audrey FRINDEL, Adjointe au Maire, indique que le sentier pieds nus avance bien. Les bacs sont posés avec les matières. Il reste à effectuer des travaux au point d'eau et à procéder à l'affichage du quizz.

### Comité des fêtes

Sébastien SCHUEBER, président du Comité des Fêtes, remercie les personnes qui se sont investies pour la fête du printemps. Les retours ont été positifs et les exposants étaient satisfaits. Ce fut une belle réussite. Il adresse ses félicitations aux membres du Comité des Fêtes et aux associations et ses remerciements à Thierry pour avoir assuré le déplacement des matériaux et équipements.

### Commission éducation

Joëlle WOHLSCHLEGEL, Adjointe au Maire, informe les conseillers que les élus avaient été informés en février, d'une éventuelle fermeture de classe, en élémentaire monolingue. Grâce aux mouvements dans les lotissements, le seuil des enfants est aujourd'hui à 110 élèves en monolingue ce qui permet de maintenir la classe ouverte. Il faudra être vigilant pour les deux prochaines années, en raison de l'importance des effectifs dans les classes de CM2- CM1 qui sont appelées à aller au collège.

### POINTS DIVERS

Sabrina BRONNER, Adjointe au Maire, précise que les travaux du 3ème étage de la maison de retraite ont démarré. Les travaux sont financés par le CCAS de la maison de retraite.

Monsieur le Maire invite les conseillers municipaux qui le souhaitent à assister à l'opération de martelage par l'ONF prévue le 12 avril. Le rendez-vous est donné à 8 h 15 au parcours de santé.

Suite au démarrage des travaux de la rue de la Redoute et à la mise en place d'une déviation.

Monsieur le Maire informe les conseillers des points suivants :

- le partenariat avec la police municipale d'Erstein et son intervention à Gerstheim seront délibérés lors de la réunion du conseil municipal d'Erstein, le 11 avril ;

- la collecte des déchets verts a repris lundi 4 avril sur le parking du covoiturage ;

- la nouvelle comptable a pris ses fonctions aujourd'hui. Le départ à la retraite de Christine a été fixé au 1er août 2022.

- pour le projet de piste cyclable rue de Daubensand vers la gravière, il y a 4 propriétaires qui ne veulent pas vendre. La déclaration d'utilité publique a été mise en œuvre. Par contre la réfection du pont a été menée à son terme.

- 10 logements ont été commercialisés à la manufacture de tabac sur les 17 mais la cession du terrain n'a pas encore été réalisée en raison d'un souci avec le liquidateur.

Steve JECKO demande des clarifications suite à un article de presse indiquant que le nombre de levée, pour le SMICTOM, passera à 18 en 2023. Philippe SCHAEFFER, délégué au SMICTOM, confirme qu'il s'agit d'un sujet qui est en discussion. Il précise qu'à compter du 1er janvier 2023, certains emballages en plastique, qui sont encore à ce jour dans la poubelle grise, trouveront leur place dans la poubelle jaune ce qui permettra de réduire le volume de la poubelle grise de 10 %. Une campagne de communication officialisera les nouvelles règles au courant des prochains mois.

*Les délibérations intégrales sont affichées pendant 1 mois suivant la réunion du conseil municipal dans tous les tableaux extérieurs et figurent in extenso sur le site internet de la commune : [www.gerstheim.fr](http://www.gerstheim.fr)*

## ● Espace d'expression

*Cette rubrique d'expression des groupes constituant le Conseil municipal est une nouveauté pour les communes de moins de 3 500 habitants "Article L2121-27-1 Modifié par LOI n° 2015-991 du 7 août 2015 - art. 83 : Dans les communes de 1 000 habitants et plus, lorsque des informations générales sur les réalisations et sur la gestion du conseil municipal sont diffusées par la commune, un espace est réservé à l'expression des conseillers élus sur une liste autre que celle ayant obtenu le plus de voix lors du dernier renouvellement du conseil municipal (mars 2020)"*

### "Gerstheim à cœur"

En ce début de printemps et pour être plus proche de nos Gerstheimois(es), un nouvel outil de communication a été mise en place : CityAll. Celui-ci permet de communiquer sur différents sujets ou propositions que vous avez à nous soumettre via l'application. Il vous permet d'être régulièrement informé des manifestations et événements sur notre territoire. Soucieux de votre bien-être, en partenariat avec le conseil municipal des jeunes, vous pourrez découvrir une nouvelle activité grâce au parcours sensoriel situé dans le parcours de santé.

Toujours une équipe à l'écoute de la solidarité avec la mise en place d'un soutien pour l'Ukraine en partenariat avec diverses associations et Gerstheimois(es).

Pour votre sécurité et la sécurité de nos routes, nous avons signé une convention avec la police municipale d'Erstein qui interviendra sur tout le ban de Gerstheim.

Après de longues heures de travail, le projet du Moulin va débiter avec la préparation du chantier, ainsi que la démolition de certains bâtiments. En partenariat avec la Communauté de communes du canton d'Erstein pour le financement, la commune a travaillé sur différentes subventions.

En parallèle, le pôle médical prend forme avec le terrassement et les fondations. Un projet de grande ampleur pour un artisan local : l'entreprise Maya.

Le troisième étage de la maison de retraite prend forme.

Un soutien financier à l'ASG pour la réfection en peinture de la main courante autour du terrain d'honneur, pour le Tennis Club la rénovation des terrains de tennis extérieurs, pour la pêche la rénovation des berges de l'étang.

Pour la dynamique du village, après la fête du printemps, le comité des fêtes toujours en action prépare déjà les prochaines animations : 13 juillet, fête du village et le village de Noël.

La commission Environnement travaille sur un nouveau projet en partenariat avec un apiculteur pour l'implantation de ruches sur les parcelles communales.

Très fière de nos jeunes en gymnastique rythmique pour leur qualification en championnat de France. Félicitations à toute l'équipe.

### "En mouvement pour Gerstheim"

Notre commune est propriétaire et assure la gestion directe d'un grand nombre de bâtiments (Mairie, salle des fêtes, complexe sportif, locaux à disposition d'associations, etc). Ainsi, elle n'échappe pas, comme nous toutes et tous, à l'augmentation très forte des dépenses liées à la consommation d'énergie. Les conséquences sur le budget sont redoutables : 70 000 euros de dépenses supplémentaires au minimum car 27 000 euros déjà constatés en avril rien que sur l'électricité ! Notre équipe, dès 2014, n'a eu de cesse à chaque présentation des budgets, d'inciter l'équipe majoritaire à engager un programme ambitieux de rénovation énergétique des bâtiments communaux, véritables passoires thermiques pour la plupart. Notre programme pour les élections municipales de 2020 en témoigne : cette nécessaire mobilisation générale s'inscrivait déjà dans un plan de réduction rapide de notre dépendance aux énergies fossiles (mazout, gaz), d'économie budgétaire et de performance environnementale.

Depuis 2014, les responsables de la majorité ont balayé cela d'un revers de main considérant les enjeux évoqués totalement infondés et non prioritaires. Résultat : une salle des fêtes qui continue à être chauffée au mazout et l'équipe de la Mairie qui gère aujourd'hui au goutte à goutte l'alimentation des cuves au gré des cours du marché.

Que de temps et d'argent perdus ! Des mesures incitatives et des aides financières existaient pour accompagner des communes comme la nôtre dans cette nécessaire transition énergétique. Il suffit pour s'en convaincre de se rapprocher des programmes de rénovations réussis et menés par des communes telles que Marckolsheim ou Muttersholtz, pour ne citer qu'elles.

Le budget d'investissement 2022 présenté lors du dernier conseil municipal par la majorité, démontre malheureusement qu'elle n'a toujours pas tiré les leçons : aucun investissement sérieux pour engager à minima notre commune vers plus de performance énergétique. Nous continuerons donc à subir les hausses des dépenses d'énergie sans pouvoir de contrôle, sachant que nous ne sommes qu'au début de celles-ci.

Ainsi, notre équipe s'est opposée au budget d'investissement qui, vous l'avez bien compris, n'est pas à la hauteur des enjeux économiques et environnementaux de notre village.

Enfin, nous remercions la trentaine de gerstheimois(es) et gerstheimois(es) qui ont répondu favorablement à notre appel à participer à des ateliers de travail et mener des projets concrets pour un développement responsable de notre village et plus largement de notre territoire. A vous lire sur : [empg2020@orange.fr](mailto:empg2020@orange.fr).

## ● Vie paroissiale

### PAROISSE CATHOLIQUE

#### Profession de foi

Dimanche 24 avril à Erstein, 11 jeunes de notre communauté de paroisses ont proclamé solennellement leur Foi en présence du Curé Claude Bertrand assisté du père Jean Baptiste Abissa.

#### Confirmation

Samedi 14 mai 10 jeunes de notre doyenné ont reçu le sacrement de la Confirmation des mains du Chanoine Jean-Luc Liénard.

La chorale A Croches Chœur a animé la célébration sous la direction de Carine Jaeger.

#### Première Communion le dimanche 22 mai :

Les équipes avec leurs animatrices ont été accueillies par le Curé Claude Bertrand et ont fait leur 1<sup>ère</sup> communion, le dimanche 22 mai.

Les animatrices : Séverine Girod, Fanny Petot, Anne-Laure Leleu, Sylvie Mosser, Isabelle Stephan. La chorale Fa Mi en Chœur dirigée par Mathieu Loos a animé la célébration.

Les communiantes : Paul Girod, Alice Petot, Leyann Le Jeune ; Emile Fischer, Lou-Ama Yao Abessre , Fabio Di Marino, Enzo Di Marino, Nina Dreyfus, Camron Schoellkopf, Flavie Mosser, Marion Stephan, Timéa Cousin, Yoan Diebold et Timéo Winterberger.



» Profession de foi Louise Fischer et Philippine Girod



» Confirmation Luc Duong

#### Dates à retenir :

##### Fête paroissiale

Dimanche 26 juin à Obenheim

##### Messe pour la communauté de paroisses

Dimanche 3 juillet à Erstein

##### Fête de Saints Pierre et Paul



#### FA MI EN CHŒUR

L'ensemble Vocal Fa Mi en Chœur, composé de cinq musiciens, douze choristes et un chef de chœur a été heureux d'accueillir l'Ensemble vocal sur Mesures et sa musique Irlandaise en notre église St Denis de Gerstheim. Une centaine de mélomanes ont pu découvrir ce concert.

Fa Mi en Chœur anime les messes en famille, les célébrations pour les jeunes, les mariages et toutes intentions sur demande. Fa Mi en chœur recrute des voix d'hommes. Avis aux amateurs  
Contact Anne-Marie KLIPFEL  
06 37 63 54 42

### PAROISSE PROTESTANTE

#### Confirmations du 8 mai 2022

Trois jeunes ont confirmé leurs vœux de baptême : Fanny Frindel de Gerstheim, Léna et Nolan Weiss d'Obenheim.

#### Culte consistorial

Dimanche 3 juillet à 10h dans le jardin du presbytère de Boofzheim.

#### Culte en plein air

Dimanche 19 juin à 10h à Obenheim dans le « Pfärrgärde ». Inscriptions repas : Bertrand Andna 03 88 98 45 85 ou Elsa Metzger 03 88 98 34 94.

#### Catéchisme 2022-2023

Réunion d'information le 30 juin à 20h15 au foyer Albert Schweitzer à Erstein.

#### Cultes communs de l'été :

Dimanche 3 juillet à 10h : Jardin du presbytère de Boofzheim.

Dimanche 31 juillet à 10h :

Église protestante d'Erstein.

Dimanche 21 août à 10h :

Église protestante de Gerstheim.

Dimanche 2 octobre : culte de la fête des Récoltes à Gerstheim.

#### Dons pour le Home Protestant

Le Home Protestant vient en aide aux femmes et aux enfants victimes de violences conjugales. On peut soutenir financièrement ou déposer des denrées alimentaires le 1<sup>er</sup> octobre au presbytère de Gerstheim.

#### Partage et échanges autour de la Bible

Le 15 septembre et le 10 octobre de 16h30 à 18h au presbytère de Gerstheim.

#### Club du dimanche (5 - 11 ans)

Contact : Nadine Lehmann au 03 88 98 45 62

ou family.lehmann@free.fr

### COMITÉ DES FÊTES DE GERSTHEIM



#### FÊTE NATIONALE - MERCREDI 13 JUILLET 2022

A partir de 14h, une **après-midi récréative** sera proposée aux enfants sous forme de compétition sportive et culturelle en équipe. Pour participer, vous trouverez le bulletin d'inscription sur la page Facebook du comité des fêtes de Gerstheim ou sur le site internet de la ville de Gerstheim. Le soir à partir de 19h, remise des prix de la compétition sportive des enfants tandis que les associations Gerstheimaises assureront la restauration. Le **bal champêtre** débutera à 20h en attendant le traditionnel **feu d'artifice** tiré aux alentours de 23h.



#### KILBE - DIMANCHE 18 SEPTEMBRE 2022

**Le matin :** course « Ried Run Rock »

**L'après-midi :** défilé de chars et de carnavaliers sur le thème des carnavals du monde, animation et restauration assurée par les associations Gerstheimaises.



#### VILLAGE DE NOËL - SAMEDI 26 NOVEMBRE 2022

##### Village de Noël avec ses exposants de marchandises et gourmandises de Noël

Exposition et animations culinaires sur le thème « Les gourmandises de Noël ». Les stands de restauration sont réservés aux associations Gerstheimaises membres du comité des fêtes.

Le comité des fêtes reconduit pour l'année 2022, le « Chemin des crèches et décorations de Noël durable et nature ».

##### Opération « Nounours et décorations de Noël »

Vous avez des peluches au fond du grenier qui ne servent plus à personne ? Donnez-leur une seconde vie !

Afin de réaliser des décorations de Noël, nous recherchons des peluches d'ours, de pingouins, de rennes, des luges en bois et autres accessoires de Noël. Vous pouvez déposer vos dons à l'attention du comité des fêtes à la mairie de Gerstheim dès à présent.

**Retrouvez l'ensemble des informations du comité des fêtes sur la page Facebook « Comité des fêtes de Gerstheim ».**



### AAPPMA GERSTHEIM 1<sup>ÈRE</sup> FÊTE DE L'ÉTÉ !

L'association de pêche de Gerstheim organise sa 1<sup>ère</sup> fête de l'été avec un **bal champêtre**.

Le **samedi 18 juin à partir de 18h**, sur le site de l'étang de pêche de Gerstheim. Vous pourrez déguster différentes sortes de bières ! Buvette et petite restauration sur place (salades, grillades...). Cette soirée sera animée par l'**Orchestre « JEANNOT »** sous chapiteau. Entrée libre.

Renseignements : auprès de Roger au 06 84 23 27 59.

#### Un lifting pour les abords de l'étang de l'APPMA

Les berges d'un des deux étangs de pêche de l'AAPPMA ont été rénovées car l'érosion et les galeries des rongeurs, ont fragilisé et rendu dangereux l'utilisation de l'étang. Après consultation de différentes entreprises et de propositions de stabilisation des berges, le choix s'est porté sur un enrochement le long des berges. Les travaux ont été réalisés par la société gerstheimoise SPEYSER. Cette réfection d'un montant total de 20 660 €, a été co-financé par la commune grâce à une subvention de 10 000 € et une subvention de la collectivité Européenne d'Alsace de 5 000 €, le solde restant à charge de l'association.



## ● Vie associative



### L'AS GERSTHEIM FÊTE SES 100 ANS !

Du 24 au 26 juin 2022

L'Association Sportive de Gerstheim organise son 100<sup>e</sup> anniversaire ! Au programme :

#### Vendredi 24 juin

- 20h : Vétérans et Super Vétérans ASG / Rhinau

#### Samedi 25 juin

- 10h : tournoi interne des jeunes de l'AS Gerstheim
- À partir de 14h : Krimbeltournoi (*inscription sur gerstheim.as@alsace.lgef@fr*)
- À partir de 19h : planchette paysanne 12€ (sur réservation)\*

Soirée dansante avec DJ EGP

#### Dimanche 26 juin

- 10h: matchs seniors inter-communal avec la participation de Nordhouse, Hindisheim, Obenheim et Rhinau
- 11h30 : Vin d'Honneur
- À partir de 12h : jambon braisé 15€ / gratin dauphinois / salade verte (sur réservation)\*
- 14h30 : finale
- 17h30 : senior féminines  
FR Haguenau (R2) / Pierrots Vauban (R2)

\*Réservation au 06 65 44 22 31 avant le 10 juin  
(il y aura aussi des grillades, salades mixtes, knacks)

### Félicitation à l'équipe des U12!

L'équipe des U12 termine la phase printemps en tête de son groupe. Avec 8 victoires, 2 matchs nuls et 0 défaite, l'équipe entraînée par Stéphane Wohlschlegel, Jérémie Delamotte, finit donc championne du groupe J en division 3.

Cette équipe a su faire preuve d'un état d'esprit remarquable tout au long de la saison. Plusieurs fois menée au score, cette bande de copains a toujours réussi à renverser la rencontre pour finalement l'emporter. BRAVO à eux !!!

Sur la photo de gauche à droite (U12) :

Wimmer Erwan, Riebel Quentin, Albertus Ethan, Wohlschlegel Nathan, Mallet-Schnoeller Eliot, Delamotte Jérémie, Wohlschlegel Stéphane, Wohlschlegel Rose, Delamotte Mathis, Nokéo Noah, et Obrecht Arthur.



### DISTRIBUTION DE BRIOCHES / PAINS D'ÉPICES

lors de la kilbe le samedi 17 septembre 2022 à partir de 9h

Nom / prénom : .....

Adresse : .....

Tél. / Mail : .....

Brioche :  Oui  Non Quantité : .....

Pain d'épices :  Oui  Non Quantité : .....

#### Bulletin à remettre avant le 15/08/2022 :

- Par mail : [patriciaschmidt@free.fr](mailto:patriciaschmidt@free.fr)  
[franck.munch@gmail.com](mailto:franck.munch@gmail.com)
- Dans les boîtes aux lettres du complexe sportif
- Enseignes 8 à Huit, Coiffure Thierry, Boulangerie Julien



### L'AS GERSTHEIM RECHERCHE DES JOUEURS !

Vous êtes âgés de 5 à 17 ans et avez envie de pratiquer un sport d'équipe ?  
Rejoignez-nous pour la saison prochaine !

Renseignement :  
Patricia Schmidt, Présidente  
06 65 44 22 31



## TENNIS CLUB

### Les beaux jours sont de retour !

Venez rejoindre le TC Gerstheim pour pratiquer le tennis, ce sport réservé à tous !

Cette saison, le club aura engagé 2 équipes de jeunes. L'équipe des 11/12 ans aura connu son baptême le mercredi 27 avril à Strasbourg. L'apprentissage est difficile mais le cœur y est. L'équipe des 15 ans démarrera le 4 mai à domicile.



### Marché aux puces

Depuis 2003, le TC Gerstheim organise le traditionnel Marché aux Puces lors de la Nochkilbe. Ce sera bien sûr encore le cas cette année. Rendez-vous dimanche 25 septembre dans les rues de Gerstheim. Nos amis de l'ASG s'occuperont de la restauration tout au long de la journée.

Vous trouverez la fiche d'inscription sur notre site ainsi qu'à la mairie et chez certains commerçants.

Et, encore une belle nouvelle : les 2 terrains extérieurs, usés par le poids des années, seront remis à neuf d'ici l'été.

Et enfin, le club fêtera cette année ses 20 ans d'existence ! L'inauguration des terrains neufs devrait donner lieu à une belle fête. Plus d'informations vont suivre bientôt !...

Pour tout renseignement relatif à la vie du club ou à l'école, merci de vous adresser soit aux enseignants présents en salle ou sur les terrains extérieurs ou téléphoner au numéro : 07 82 16 14 98.



## LES AMIS DE L'ORGUE KERN

### Assemblée Générale

Le Conseil d'Administration de l'association a renforcé ses rangs à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue à l'espace des associations mardi 1<sup>er</sup> mars. Les membres actifs et bienfaiteurs ont tout d'abord choisi de désigner Jean-Baptiste Cilio, actuel Directeur artistique de l'association et Vice-Président, Président d'honneur pour avoir fortement contribué à la fondation de l'association en 2015.

Ils ont ensuite voté à l'unanimité l'intégration de Roland Lopes au Conseil d'Administration. Ce dernier s'est déjà produit à plusieurs reprises en récital à Gerstheim. Il est particulièrement attaché à l'orgue Kern de Gerstheim depuis sa construction. Il œuvre ainsi pour sa promotion à travers des enregistrements et vidéos de qualité.

### Concert

Le prochain concert programmé par l'association des Amis de l'Orgue Kern de Gerstheim se tiendra à quelques jours de la fête de la musique, en l'église Saint-Denis le samedi 18 juin à 20 h : Récital d'orgue interprété par Keiko Nakata, organiste japonaise.



» Keiko Nakata - Récital d'orgue Samedi 18 juin 2022

Après une formation très complète au pays du Soleil-Levant, c'est en France qu'elle est venue parfaire sa connaissance de l'orgue et de son répertoire dans la classe d'orgue de Christophe Mantoux au Conservatoire de Paris.

Le programme qu'elle nous propose est tout à fait propre à exploiter les possibilités si riches, à la fois subtiles et robustes de l'orgue Daniel Kern. Au plaisir de vous y retrouver.

Toutes les informations relatives à cet événement seront disponibles sur le site de l'association : [www.orgue-kern-gerstheim.alsace](http://www.orgue-kern-gerstheim.alsace)



### CERCLE SAINT DENIS

#### Assemblée Générale

Le jeudi 12 mai s'est tenue l'assemblée générale du Cercle Saint-Denis. Celle-ci s'est déroulée dans une atmosphère détendue et familiale à l'image de notre association dont les membres se considèrent tous comme une grande famille. Son Président Marc Oberst qui fêtait notamment ses 10 ans à la tête du club, s'est félicité d'avoir toujours pu compter sur des membres actifs et motivés, qui l'aident à la gestion de l'association. Etaient également présents : Jean-Marie Wintz Président du Grand Est de la FSCF et Sébastien Schueber Adjoint au Maire. Ce dernier soulignait justement que notre association est intergénérationnelle. Effectivement il y a 80 ans d'écart entre le membre le plus jeune et le plus âgé. Nous comptons même 2 familles où 3 générations sont représentés : les Oberst et les Grandgirard.



L'assemblée aura été également marquée par la remise symbolique d'un cadeau des membres du folklore en tenue Alsacienne à Marc Oberst pour fêter ses 10 ans de présidence. Une assemblée forte en émotions donc, sous le signe de la bonne entente et de l'amitié véhiculé par tous ses membres.



L'Assemblée Générale s'est terminée sous l'émotion du départ d'Alain Grandgirard, trésorier depuis 25 ans, dans cette association. Un discours émouvant de Joëlle Wohlschlegel précisant l'investissement et le dévouement dont a fait preuve notre trésorier durant toutes ces années, lui aura fait lâcher quelques larmes.



#### Fête du Printemps

Plus de 15 membres ont participé aux 8km de la marche contre le diabète dans une ambiance conviviale. Nous avons passé toute l'après-midi avec les plus petits en mettant en place un parcours de motricité, nous avons la chance d'avoir eu à nos côtés Pierre Ehrler Président du Bas-Rhin de la FSCF.





## HANDBALL CLUB

### Que cette saison 2021-2022 fait du bien !

Des anciens licenciés heureux de retrouver le chemin des terrains et la compétition, des nouveaux licenciés intégrés et prêts à s'investir dans les actions du club.

Du côté des jeunes, 35 enfants constituent les groupes de Babyhand et Ecole de Hand. Ces derniers ont pu d'ailleurs participer à 2 journées de compétition dédiées aux 6-9 ans. Une belle première pour bon nombre d'entre eux.

Côté compétition, des équipes alignées dans presque toutes les tranches d'âge avec des résultats très satisfaisants. N'hésitez pas à venir découvrir le handball lors d'un entraînement : essayer ce sport, c'est l'adopter. Nous comptons sur vous pour étoffer nos équipes !

Les plus grands finiront leurs saisons par un tournoi de Beach'Hand à Sélestat où jouer rime avec s'amuser.

Enfin, nous sommes fiers d'avoir pu participer aux différentes manifestations organisées dans le village et prouver ainsi les valeurs du collectif.

Plus d'infos via [handballgerstheim@gmail.com](mailto:handballgerstheim@gmail.com)



## AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

### Du changement à l'amicale des sapeurs-pompiers

Thierry Wendling, président de l'amicale depuis 2007 ne souhaitait pas renouveler son mandat et a laissé la place à Jean Wimmer. Il en fut de même pour le trésorier, Robert Gasser, en poste depuis 1987 qui a passé le relais à Sébastien Wentziger. Il est à noter le fabuleux parcours de Robert qui est entré au corps des sapeurs-pompiers de Gerstheim en 1969 à l'âge de 23 ans, mais qui faisait déjà partie de l'amicale par le biais de la clique depuis 1960. Robert reste néanmoins membre de l'amicale. On ne s'arrête pas si facilement après 62 ans de service...



## AGE D'OR

### ADOR'AGE



**Visite de la roseraie de Saverne** et restaurant : jeudi 23 juin.

Lieu de départ : Age d'Or rue des Anémones.

Pour participer, inscription obligatoire dernier délai le dimanche avant la sortie.

Anne-Marie Klipfel 06 37 63 54 42 ou par mail à [annemarie.klipfel@gmail.com](mailto:annemarie.klipfel@gmail.com)

Reprise après les vacances :

**Visite de Sélestat** : Jeudi 22 septembre



## ● Vie associative

MJC



### Retour gagnant pour la section de Gymnastique Rythmique !

Après 2 longues années sans entraînement et compétition en raison des contraintes sanitaires, une nouvelle saison sportive a enfin pu démarrer en septembre.

L'occasion pour nos nouvelles recrues de découvrir la Gymnastique Rythmique (GR), ce sport alliant danse et gymnastique ainsi que les 4 engins phares de cette discipline : le ballon, le cerceau, la corde et les massues.

L'occasion aussi pour les anciennes de retrouver le chemin du praticable, des compétitions et bien sûr des strass et des paillettes.

La première partie de saison était consacrée aux compétitions individuelles où nos 5 gymnastes (Clélie, Emilie, Justine, Léanne, Manon) ont obtenu les résultats suivants :

- au niveau départemental :  
1 championne et 1 médaille de bronze
- au niveau interdépartemental : 2 championnes
- au niveau régional :  
2 vice-championnes et 1 médaille de bronze

La deuxième partie de la saison est consacrée au travail d'équipe : création et apprentissage d'une chorégraphie sur un engin imposé où rigueur & persévérance sont les maîtres mots pour une maîtrise parfaite de l'enchaînement et l'accession aux podiums !

### « Si vous pouvez le rêver, vous pouvez le faire »

3 équipes engagées, 3 compétitions, 9 médailles & une qualification pour les championnats de France à Chambéry pour l'équipe TFC TC ! Que pouvons nous espérer de mieux ?

- au niveau départemental : 3 championnes
- au niveau interdépartemental :  
2 championnes et 1 vice-championne
- au niveau régional :  
2 championnes et 1 vice-championne à seulement 0,01 de la première marche !

Bravo les filles pour votre superbe travail, vous venez de signer un magnifique retour sur le praticable ! Une grande fierté pour notre petit club comptant actuellement 42 gymnastes et 1 entraîneur, Tiana, qui fêtera en septembre ses 10 ans au club !

### Prochaine étape à noter dans vos agendas :

CHAMPIONNAT DE FRANCE À CHAMBÉRY le 11 juin pour Amélie, Émilie, Léanne, Justine, Manon, Maelyne, Solène, Yasemin et Tiana ! Nous leur souhaitons le meilleur pour cette dernière compétition de l'année ! Les filles, faites nous rêver et revenez avec des souvenirs plein la tête !



» Nos 5 individuelles de cette saison 2021/2022 :  
Émilie, Léanne, Justine, Clélie & Manon



» L'équipe TFC TC (Amélie, Émilie, Léanne, Justine, Manon, Maelyne, Solène, Yasemin & Tiana) est sacrée championne Régionale et décroche ainsi son ticket pour la Finale Nationale à Chambéry

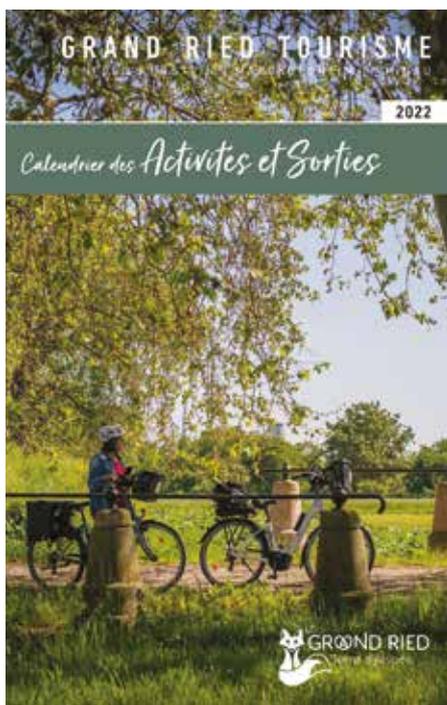


» Catégories à finalité régionale: les 10-11 ans (Chloé, Clélie, Eleonore, Lyne, Mia) et les 14-15 ans (Carla, Diane, Lucie, Melina) terminent respectivement 1e/15 et 2e/11 de la finale régionale à Reims

### SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE

Dimanche 26 juin à 15h à l'espace Multisports Famille, amis, gerstheimois, n'hésitez pas à venir faire la fête avec nous et découvrir ce beau sport qui nous anime tant !

## ● Grand Ried



### SORTEZ CHEZ VOUS !

Pas besoin d'aller à l'autre bout du monde pour vivre de riches aventures, il y a à côté de chez vous d'innombrables opportunités de vivre des expériences hors du commun et de ressentir de nouveaux frissons ! Rendez-vous à l'Office de Tourisme du Grand Ried dans le bureau le plus proche : Erstein, Rhinau, Benfeld ou Marckolsheim.

Toute l'équipe de l'Office de Tourisme du Grand Ried croit en la beauté des belles rencontres, le bonheur de partager des instants de complicité et l'importance des images qui restent gravées dans les mémoires. Vivez des expériences inoubliables et partagez vos plus belles photos sur nos réseaux sociaux :

Facebook : Grand Ried Tourisme

Instagram : Visitgrandried.

Pour cette saison touristique, l'Office de Tourisme du Grand Ried a édité de nouvelles brochures : le guide des hébergements et le guide des activités. Découvrez ou redécouvrez des nouvelles tables près de chez vous. Nos brochures sont disponibles dans nos 4 bureaux d'information touristique et en téléchargement sur notre site internet. Vous pouvez également les consulter en ligne.

## ● Chez nos voisins allemands

### PROMENADE DE LA RIVIÈRE

Meissenheim organise sa traditionnelle promenade de la rivière « Bachpromenade » le samedi 30 juillet 2022. C'est une manifestation relaxante dans un cadre calme et bucolique autour de la rivière principale du village. Ouvert à tout public toute la journée.

**Eintritt frei!**

**Bachpromenadenfest**

**Samstag, 30. Juli 2022 ab 15 Uhr**

*Ein Fest der Sinne und der etwas anderen Art  
Mit musikalischem Unterhaltungsprogramm  
in Kombination mit kulinarischen Gaumenfreuden  
der örtlichen Vereine*

*Kinderprogramm durch die  
"Jugendbetreuung" von 15 bis 19 Uhr,  
mit Karussell, Hüpfburg und einer  
Übung der Jugendfeuerwehr*

*Lassen Sie sich in lauschiger und launiger  
Atmosphäre von den örtlichen Vereinen verwöhnen  
Wir freuen uns auf Ihr Kommen*

Herzlichen Dank an unsere Sponsoren!



**HTV Meissenheim**  
**1. - 3. Juli 2022**

**Südbadens größtes  
Handball-Rasen-Kleinfeldturnier  
für Damen- & Herrenmannschaften**

### TOURNOI DE HANDBALL SUR GAZON

Les 1<sup>er</sup> et 2 juillet, le terrain de sport de Meissenheim accueillera le plus grand tournoi de handball sur gazon du sud du Bade. Les matchs se dérouleront sur 6 terrains.

Le soir, la fête aura lieu dans le manège voisin.

Vendredi : Tournoi de handball à partir de 17h

Fête dans le manège à l'issue du tournoi

Samedi : Tournoi de handball à partir de 9h

Terrain de sport de Meissenheim:

Mühlstraße 34, 77974 Meissenheim

Coordonnées : [marketing@htv-meissenheim.de](mailto:marketing@htv-meissenheim.de)

Lien d'inscription :

[www.htv-meissenheim.de/anmeldung-rasenturnier/](http://www.htv-meissenheim.de/anmeldung-rasenturnier/)



La ville de Gerstheim  
et le Comité des fêtes  
vous invitent

**Gerstheim**  
au cœur du Rhin

# Fête nationale

**Mercredi  
13 juillet  
2022**

Espace Multisports à partir de 14h

**Grand feu d'artifice**

**Bal champêtre**

**Spectacle avec le groupe K Danse**

**Animations pour enfants**

**STANDS GOURMANDS**

**Entrée  
libre**

Organisée par le comité des fêtes, la commune et les associations.  
Annulation possible selon météo.